

RÉFÉRENDUM 92

Un OUI est « un vote pour la stabilité »

Inaugurant l'aluminerie Alouette, Bourassa et Mulroney se défendent d'« acheter des votes »

Mercredi défend l'accord malgré la grogne des chefs

Presse Canadienne WINNIPEG

Alors que les critiques de l'accord constitutionnel de Charlottetown se font de plus en plus nombreux...

Le dirigeant de l'Assemblée des Premières nations a invité les peuples autochtones à reconnaître les immenses progrès accomplis par leurs leaders...

« Nous avons déplacé des montagnes, parcouru de longues distances afin de persuader les gouvernements de reconnaître les droits chers à notre peuple... »

Les chefs réunis pour la conférence de Winnipeg avaient déjà exprimé des réticences à l'endroit de l'accord la veille...

Entre-temps, le deuxième groupe autochtone en importance en Colombie-Britannique, l'Union des chefs indiens de C.-B., annonçait mercredi qu'il rejetait l'accord constitutionnel...

Un adjoint de M. Mercredi s'attendait également à de nouvelles expressions de dissension de la part de chefs du Québec...

La campagne aujourd'hui

LES VEDETTES

- Le premier ministre Bourassa visite le Comité du OUI de la circonscription de Chambly (12 h 30, St-Bruno)
Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, fait campagne à Sept-Îles.

A MONTRÉAL

- « Faire la vague pour le Canada », un événement organisé par Canada 125 (11 h, Plaza de la Place Ville Marie).
Des femmes d'affaires québécoises expliqueront en conférence de presse pourquoi elles appuient le OUI (10 h 30, Holiday Inn Crowne Plaza).
Le syndicat des travailleurs de l'automobile (TCA-Québec) dévoilera son plan de campagne en faveur du NON (10 h, Hôtel Méridien).
Conférence de presse d'un groupe d'économistes pour le NON.



Jacques Parizeau

DENIS LESSARD SEPT ÎLES

Soutenant y voir les avantages concrets de la stabilité politique, les premiers ministre Robert Bourassa et Brian Mulroney ont inauguré hier l'aluminerie Alouette...

Devant un parquet de 600 travailleurs et hommes d'affaires étrangers, sous les voutes gigantesques de la nouvelle usine, MM. Bourassa et Mulroney ont insisté sur les bénéfices d'un gouvernement central capable de répartir la richesse au pays...

Devant les journalites, plus tard, les deux premiers ministres ont toutefois dû se défendre de vouloir « acheter » par des annonces comme celles d'Alouette l'appui des Québécois au OUI le 26 octobre...

Marchant sur des oeufs pour éviter les accusations de chantage économique, et conscient de la présence d'investisseurs étrangers, M. Bourassa a prévenu qu'un NON au référendum du 26 octobre prochain « laisserait se perpétuer un climat de crise constitutionnelle et personne ne peut démontrer que cela facilitera la



Les premiers ministres Robert Bourassa et Brian Mulroney ont inauguré hier, l'aluminerie Alouette, de Sept-Îles.

tâche d'attirer des investisseurs et des capitaux ».

Un OUI d'autre part est « un vote pour la stabilité, et la fin de la crise constitutionnelle » d'insister M. Bourassa.

« Tout le monde tient à la sécu-

rité économique de sa famille, tout le monde sait que l'instabilité politique augmente l'incertitude économique, et celle-ci fait perdre des opportunités. Ce que les investisseurs fuient le plus c'est l'incertitude politique. Or rien n'amènera plus d'incerditu-

de qu'un NON à l'accord de Charlottetown », de marteler plus fermement M. Mulroney de son côté.

Toujours acerbe à l'endroit des souverainistes, il a mis au défi son ancien ami Lucien Bouchard de « respecter son engagement » de

démisionner si le fédéralisme renouvelé l'emportait dans un référendum pan-canadien.

Pour M. Mulroney, le « nationalisme éclairé » tient à maintenir un « équilibre réaliste entre la protection d'une culture unique et la participation volontaire à une union économique et politique parmi les plus efficaces au monde. »

Dans sa brève allocution, M. Mulroney n'a pu retenir quelques fleches à l'endroit des ténors souverainistes québécois. Le Fonds monétaire international a prêté il y a dix jours, dans son rapport annuel, que Canada sera l'an prochain l'un des pays en meilleure situation économique. « Évidemment le FMI n'est pas aussi réputé, crédible que M. Béland », (Claude, le président du Mouvement Desjardin), a lancé M. Mulroney. Puis, décochant un trait « aux professeurs d'économie », les Jacques Parizeau et Bernard Landry, il a rappelé que « les fils de la Côte Nord » n'avaient jamais eu besoin d'eux pour savoir que l'ouverture du marché québécois vers l'étranger était bénéfique au Québec.

Pour M. Mulroney, M. Parizeau a jeté bas les masques en affirmant, mercredi soir, qu'un NON était « un appui à la cause indépendantiste au Québec, avec les conséquences sérieuses qu'on connaît ». Tout aussi souverainiste, l'ancien ministre Claude Charbon était toutefois dans les grâces de M. Mulroney « un des politiciens les plus expérimentés et intelligents au Québec » qui vient de prédire une victoire du OUI « parce qu'il perçoit les faiblesses du clan nationaliste », estime M. Mulroney.

Mulroney connaît un début de campagne plutôt morne

Une analyse de PHILIPPE DUBUISSON du bureau de La Presse OTTAWA

Après une première semaine en tournée référendaire, qui l'a conduit de Vancouver à Sept-Îles, le premier ministre Brian Mulroney n'a pas encore offert de performances à la hauteur de celles qui lui ont valu sa réélection au terme de la campagne électorale de 1988.

En fait, à l'exception de son allocution devant la Chambre de commerce de London, capitale prospère de l'assurance, M. Mulroney a été plutôt morne, paraissant souvent mal à l'aise lors de cérémonies avec des autochtones et d'une rencontre avec des étudiants, principales activités de cette première tournée.

À Vancouver, où il a offert ses performances les plus ordinaires, le premier ministre n'a certainement pas influencé les électeurs. Pourtant, la Colombie-Britannique est la province, à l'exception du Québec, où une victoire du OUI paraît encore très incertaine.

L'entourage du premier ministre a opté pour une première tournée comportant très peu de risques, où M. Mulroney n'a jamais eu à débattre l'entente constitutionnelle. On a refusé les invitations à des émissions de ligne ouverte et évité les contacts avec le grand public.

Pourtant, c'est dans les grands rassemblements et dans les débats avec ses opposants que le premier ministre est à son meilleur, en anglais aussi bien qu'en français. Vif d'esprit, M. Mulroney a la répartie facile et souvent des réactions spontanées qui font bel effet.

Aux étudiants de Vancouver, le premier ministre a servi les mêmes réponses que celles qu'il livre aux journalistes à sa sortie de la Chambre des communes. Or, pour un étudiant ou une étudiante de 16 ans, le lien entre l'incertitude politique et le loyer de l'argent est des plus abstraits.

En Colombie-Britannique, les activités du premier ministre ne lui ont pas permis de répondre aux critiques et aux préoccupations de la population locale. On sait que si les camps du NON et du OUI sont nez à nez dans cette province, c'est principalement parce qu'on estime que le Québec est trop choyé par l'entente de Charlottetown.

Selon un sondage Gallup, 80 p. cent des électeurs en Colombie-Britannique sont défavorables à la garantie de 25 p. cent des sièges à la Chambre des communes octroyée au Québec. Les opposants de l'accord puisent également leurs arguments dans la clause de société distincte, surtout après les propos tenus par l'ex-premier ministre Pierre Trudeau, et dans la sous-représentation de leur province à la Chambre des communes.

Or, le premier ministre Mulroney a à peine effleuré ces sujets lors de son séjour à Vancouver, préférant faire appel au sentiment de culpabilité des Canadiens envers le traitement réservé aux peuples autochtones pour vendre l'entente de Charlottetown.

À London, en Ontario, devant un auditoire de gens d'affaires, le premier ministre a paru plus combatif, donnant cependant dans la partisanerie en vantant les politiques économiques de son gouvernement au cours des huit dernières années. Il était à son meilleur lorsqu'il a prévenu des

conséquences économiques d'une victoire du NON, notamment en raison de la période turbulente que traverse le marché des devises. Mais ce n'est pas dans la riche région du sud-ouest de l'Ontario que le sort du référendum va se jouer.

Au Québec

Pour la période de deux semaines débutant lundi prochain, M. Mulroney passera la plus grande partie de son temps au Québec, notamment à Sherbrooke, Bonaventure, Mont-Joli, et Trois-Rivières selon l'itinéraire confirmé jusqu'ici. Selon les activités retenues, il fera principalement des interventions devant des regroupements de gens d'affaires pour le OUI, en plus de quelques rencontres, peut-être avec la presse et les stations de radio locales.

M. Mulroney, sans tomber dans une campagne de peur, tentera de convaincre les électeurs québécois de voter OUI en affirmant qu'un rejet de l'accord constitutionnel mènera au « marasme » sur le plan économique. Le règlement de la question constitutionnelle sera présenté comme la recette nécessaire pour nourrir la croissance économique. Il répètera qu'on peut à la fois être un nationaliste québécois et un patriote canadien.

Et c'est probablement au Québec, de toutes les provinces canadiennes, que le premier ministre Mulroney sera le plus utile à la campagne du OUI. Mais en refusant jusqu'à présent de défendre avec vigueur l'entente de Charlottetown dans l'Ouest, malgré son impopularité, il laisse sans grande opposition les Preston Manning, Sharon Carstairs, Gordon Wilson et autres ténors du camp du NON.

Ceux qui votent

« Bourassa a mal négocié »

Pierre Gilbert suit la campagne référendaire avec beaucoup d'attention. Il était trop jeune pour voter au référendum de 1980, mais entend ne pas rater le coche cette fois. Ce sera NON.



Pierre Gilbert 26 ans Diplômé en communications et relations publiques Chercheur en éducation aux adultes Montréal (Villeray) Vote NON

s'il fallait que le Québec adopte l'entente et qu'une autre province la rejette.

« Il y a en un qui s'est bien tiré d'affaires: Brian Mulroney. Il a réussi à convaincre, et deux fois, tous les premiers ministres des provinces à signer une entente. Chapeau. »

« Je vais voter NON mais ça m'attriste pour les autochtones. Cette entente leur accorde enfin des droits, ils se sentiront encore une fois rejetés si ça ne passe pas. »

Personne ne peut forcer les Indiens à voter, dit Parizeau

ANDRÉ PÉPIN du bureau de La Presse QUÉBEC

Pour Jacques Parizeau, président du comité pour le NON, le référendum se tiendra partout au Québec, au sein de toutes les communautés. Pour lui, il n'est pas question de faire des distinctions entre le vote francophones, anglophones ou autochtones.

« Nous avons une législation provinciale qui invite tous les Québécois, sans exception, à se prononcer sur la question, le 26 octobre prochain », a-t-il indiqué, au cours d'une brève rencontre avec les journalistes, hier matin, alors qu'il s'apprêtait à

rencontrer ses députés et, ensuite, le Directeur général élections, M. Pierre F. Côté, pour fixer avec ce dernier les règles du jeu, au moment où s'amorce le véritable débat référendaire.

Au sujet de l'éventuelle abstention de certains groupes autochtones, notamment les Mohawks et les Cris, M. Parizeau ne leur dicte aucune règle de conduite. « Le scrutin se tient le 26 octobre. Tous les Québécois sont conviés, mais personne ne peut forcer qui que ce soit à voter ».

Le camp du NON, selon les premières indications fournies hier par les collaborateurs de M. Parizeau, devrait tenir un premier grand ralliement à Montréal, probablement mardi. Tous les principaux ac-

teurs, y compris MM. Lucien Bouchard et Jean Allaire, devraient être présents.

Dans l'entourage de M. Parizeau, toutefois, on hésite beaucoup à dévoiler longtemps à l'avance le programme de la tournée, comme, c'est aussi le cas dans le camp du OUI. La stratégie, en somme, n'est connue que quelques heures à l'avance, pour empêcher que l'adversaire ne vienne s'interposer ou occuper trop largement le terrain. Au cours des prochaines semaines, on assistera donc à une véritable guérilla de stratégie, dans un camp comme dans l'autre, exactement comme s'il s'agissait d'une campagne électorale habituelle.

A l'attaque

M. Parizeau, arrivé très tôt hier matin à

son bureau de l'Assemblée nationale, a rencontré ses députés dès 9 h 15, après un bref échange avec les journalistes.

D'un pas décidé, il arpente les couloirs de l'Assemblée nationale, multipliant les encouragements à ses députés. Visiblement en pleine forme, il sourit généreusement, montre une attitude calme. Les journalistes, qui l'épient quotidiennement depuis le début de la course affirment que M. Parizeau semble avoir définitivement mis fin au tabagisme. Il serait mal indiqué de l'interroger directement à ce sujet, le chef péquiste ayant en horreur de voir ses habitudes personnelles étalées dans les journaux. Dans son entourage, on dit « qu'il se sent d'attaque et heureux de parcourir le Québec en tout sens pour que l'entente de Charlottetown soit battue ».

Les jeux sont faits

Les jeux sont faits. Dès juillet prochain, le Québec sera doté de deux casinos. L'un sera situé au Manoir Richelieu, dans Charlevoix. L'autre logera au Palais de la civilisation, sur l'île Notre-Dame.



On se souviendra que les sites retenus à Montréal étaient la tour du Stade olympique, propriété de la RIO et donc du gouvernement du Québec, le Palais de la civilisation et le Palais des congrès. Malgré le puissant lobby dirigé par M. Pierre Bibeau, le pdg de la RIO, le vainqueur est la Ville de Montréal, donc le maire Jean Doré.

Le choix de cet emplacement est-il judicieux? Drainera-t-il les milliers de touristes et de Montréalais que l'on souhaite y attirer? Des navettes sont prévues pour amener les visiteurs sur l'île. Mais en hiver? Les hôteliers, eux, militaient en faveur du Palais des congrès. Situé plus au cœur du centre-ville et à proximité d'un bassin de 14 000 chambres d'hôtel.

En bout de piste, c'est principalement pour des raisons de sécurité que le choix final s'est arrêté sur l'île Notre-Dame. Un choix accrédité par le gestionnaire, Loto-Québec, et par les services policiers qui ont été largement consultés.

Rejoignons-nous donc. Dès la première année, pour le casino de Montréal seulement, 40 millions de revenus sont prévus, des

retombées touristiques évaluées à 64 millions de dollars et la création de 1 600 emplois directs et indirects pour les deux casinos. Il y a longtemps qu'une telle manne de dollars n'était pas tombée sur la métropole.

Mais pourquoi avoir tant tardé à prendre une telle décision? Les premières discussions publiques à propos de l'emplacement d'un casino remontent pourtant au début des années 80. Reconnaissons qu'il s'agit d'un choix de société assez difficile. Permettre le jeu, c'est ouvrir la porte au blanchiment de l'argent de la vente de la drogue, c'est donner possiblement du pouvoir aux caïds du crime organisé, c'est encourager les moins bien nantis à la dépense et peut-être susciter une recrudescence de la criminalité chez les jeunes. C'est tout ça et plus encore si l'on n'encadre pas correctement le projet.

Par ailleurs, il y a la concurrence. Quatre provinces canadiennes et 13 États américains, dont certains limitrophes, exploitent déjà des casinos; l'Ontario et le Nouveau-Brunswick s'approprient à en ouvrir bientôt. Et le projet de casino des autochtones est toujours dans l'air. L'argent se fait de plus en plus rare. Et ne sommes-nous pas devenus plus adultes? Donc pouvoir profiter à bon escient des futurs revenus importants de casinos, à la condition qu'ils opèrent selon un encadrement réfléchi, professionnel et adéquat, c'est possible.

Cet encadrement et la surveillance qui va de pair, le site choisi semble l'assurer. Des mesures de contrôles sévères sont

prévues. Les joueurs seront soumis à certaines conditions: identification obligatoire, frais d'entrée, code vestimentaire, système de surveillance sophistiqué, caméras, pas d'alcool aux tables de jeu.

Mais... Parce qu'il y a malheureusement toujours un «mais» quelque part. Qu'advient-il de toutes ces magnifiques expositions auxquelles les Montréalais ont commencé à s'habituer en visitant le Palais de la civilisation? Quand on sait combien de temps il faut pour initier la masse des gens à fréquenter ces lieux de culture. Si l'exposition grecque prévue pour l'été prochain se tiendra au Marché Bonsecours, la vocation définitive n'est pas assurée pour autant ni pour l'exposition, ni pour le Marché. Dommage.

C'est à croire que lorsqu'un projet est destiné à apporter de l'eau au moulin des finances de l'État, sa réalisation doit nécessairement entraîner la mise en veilleuse ou mettre en péril d'autres réalisations. Dans ce cas-ci, une prestigieuse réalisation culturelle dans laquelle la ville de Montréal a investi 11,5 millions depuis quatre ans. Le casino étant en place, elle négociera le coût du loyer. Il fallait y penser. Et bien jouer ses cartes.

Quant aux casinos, la vigilance devra être constante afin d'éviter qu'ils ne deviennent des repaires pour la pègre.

Claudette TOUGAS

Yellowknife, P.Q. 1950

On se croirait à Asbestos ou Louiseville sous Duplessis. Dans une ville transformée en arène où s'affrontent syndiqués et briseurs de grève. Sous l'œil indifférent du gouvernement que les autorités locales pressent d'intervenir. Avec, enfin, une leur d'espoir, après quatre mois et neuf morts! On n'est cependant pas dans le Québec d'hier. Mais à Yellowknife, en 1992!



À vrai dire, la nouvelle d'une explosion criminelle faisant neuf victimes à la mine Giant n'a pas créé de vive commotion ici. Tout au plus une émotion de bon ton devant un triste fait divers comme il s'en produit souvent. À la limite, chez les plus attentifs, une totale incrédulité face à la réalité d'un tel drame dans le Canada d'aujourd'hui. Et devant la réticence d'Ottawa à s'impliquer dans ce conflit.

Cet étonnement ne s'explique pas que par la distance entre Montréal et Yellowknife; il en irait de même devant des incidents semblables survenant à Sudbury. Il témoigne surtout de l'écart entre le Québec et le reste du Canada dans les relations de travail.

Sur le plan du militantisme syndical d'abord. Les grandes centrales québécoises ont en effet déjà pris, depuis plusieurs années, le virage vers un syndicalisme civilisé et responsable. Une approche globale qui sort les travailleurs d'une dialectique permanente et stérile face aux «patrons-exploiteurs». Et les amène à défendre leurs droits et leurs intérêts en tant que membres d'une société où l'amélioration du sort de chacun passe par la concertation. On est loin de pouvoir en dire autant du syndicalisme canadien qui s'articule encore dans une stratégie d'affrontements et de rapports de forces.

De son côté, contrairement à celui du Québec, le gouvernement fédéral n'a pas pris les mesures qui seraient susceptibles d'enclencher une telle évolution chez les syndicats. Ne serait-ce, par exemple, que par l'adoption d'une loi contre les briseurs de grève. Tant qu'il donnera aux travailleurs l'impression qu'il s'en lave les mains, il sera perçu par eux comme un allié du patronat. Et, quoi qu'en pense le ministre du Travail, il devra assumer une large part de responsabilité dans des drames comme celui de Yellowknife.

Pierre GRAVEL

L'INCIDENT DU "YES"



DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Vie privée ou vie publique?

Y a-t-il eu «viol» de la vie privée de Diane Wilhelmy et de son présumé interlocuteur, Me André Tremblay?

Me Tremblay croit, à tort, que oui. Il ne faut pas détourner la question en inventant un problème d'introduction dans la vie privée. Ce n'est pas la vie privée de ces deux hauts fonctionnaires qui est en cause ici mais leur vie publique.

Me Tremblay dit: «Ni moi ni mes interlocuteurs dans la Fonction publique n'ont travaillé jusqu'à maintenant en supposant que leurs conversations téléphoniques seraient rendues publiques.» Pourquoi? Les fonctionnaires ont-ils des choses à cacher? Les fonctionnaires sont des hommes (et des femmes) publics. Ils sont payés par le peuple, par les payeurs de taxes. Ils doivent rendre compte à leur employeur c'est-à-dire à nous, les contribuables et pas seulement à d'autres hauts fonctionnaires ou ministres pour qui leurs intérêts partisans passent avant le peuple. Nous les payons, ils travaillent pour nous, ils doivent donc nous dire ce qu'ils pensent et ce, même si ça ne fait pas l'affaire du gouvernement en place. C'est pour ça qu'ils sont payés. Ils n'ont pas à se cacher ni à se taire.

Un gouvernement qui favorise ces cachettes est un mauvais gouvernement. C'est un gouvernement qui «leur» le

peuple. Allons-nous laisser ceux qui nous leurrent profiter longtemps de nous? Allons-nous encourager ceux qui nous font des cachettes, ceux qui privilégient le silence plutôt que la divulgation de l'information (à laquelle nous avons droit)? Nous voulons des élus, et des fonctionnaires responsables et honnêtes, pas des cachottiers, pas des gens qui ont peur de dire leur opinion.

Se taire, lorsqu'on a le DEVOIR de parler, contribue à tuer la liberté d'expression et la mort de la liberté d'expression est la mort de la démocratie.

Denis BEAUVILLIER
Trois-Rivières

Pour que la Banque Mondiale devienne vraiment mondiale...

Ces jours-ci, à Washington, se tient une réunion des représentants des pays donateurs à la Banque Mondiale. Ces pays doivent redéfinir la façon dont les fonds de la Banque sont administrés. En quoi cela nous touche-t-il?

Chaque jour, 40 000 enfants meurent. Quinze millions par année. Des milliers d'autres sont gravement malades pour des raisons très connues: malnutrition, manque de conditions d'hygiène, inaccessibilité aux vaccins courants, etc. Des milliers encore sont illettrés, en danger à cause de la guerre ou sont exploités par le travail.

Ces statistiques sont alarmantes mais nous avons une occasion formidable de remédier à cette situation: 135 chefs d'État se sont engagés pour améliorer la qualité de vie des enfants du monde lors du Sommet mondial pour les enfants de 1990.

Pour remplir ces promesses, il faut bien sûr de l'argent. L'UNICEF a estimé à 20 milliards par année le montant nécessaire à leur mise en application. Il ne s'agit toutefois pas nécessairement d'augmenter le budget d'aide mondiale de 20 milliards, car une grande part de cette somme pourrait provenir de réaménagements de budgets.

L'argent des budgets d'aide serait beaucoup plus efficace s'il était davantage investi dans des projets durables

visant la satisfaction des besoins de base, c'est-à-dire des soins de santé primaires, de l'eau potable, une éducation de base et des moyens pour promouvoir l'autosuffisance alimentaire.

La Banque Mondiale, la plus grande institution de développement au monde, doit ouvrir la marche en réaménageant ses fonds pour répondre plus efficacement aux besoins des pays pauvres. Des 25% de son budget qui vont en prêts à faibles taux d'intérêt pour les pays les plus pauvres, seulement le quart est destiné aux projets orientés vers les besoins de base. Ça peut changer... Ça doit changer. En doublant la part du budget destinée à ces projets, les pays donateurs de la Banque Mondiale augmentent de 1,5 milliard par année le budget «planétaire» pour l'amélioration du sort des enfants... et ce, sans ajouter un sou au montant que chaque pays consent à la Banque!

La réunion des représentants des pays donateurs à la Banque Mondiale à Washington nous concerne donc de très près... en tant que citoyens d'une planète que nous souhaitons toujours meilleure!

Nathalie MORIN
Montréal

Sortons de notre coquille!

De la rugueuse et néanmoins chaleureuse Terre-Neuve à la complexe mais splendide côte colombienne canadienne, un débat crucial s'amorce et déjà la propagation d'illusions souvent confuses dépasse de beaucoup la sage simplicité d'un choix réaliste et essentiel à la survie de notre race.

Lorsque Messieurs Bouchard, du BQ, et Parizeau, du PQ, et leurs confrères et consœurs d'idéologie douteuse, deviennent brusquement les alliés de M. Preston Manning du Reform Party et compagnie, j'avoue humblement qu'il y a de quoi frissonner même pour un Canadien habitué aux tourments/déchirements d'un peuple né en sol patriotique français, toujours en quête d'une patrie dans un pays qui s'est maintes fois contredit, parjuré et mortifié au détriment de ses propres intérêts.

Maintenant, la question nationale est posée et se veut, si endossée par un Oui massif, une tentative neuve, louable et honnête d'unir la destinée future des deux races fondatrices, tout en respectant les peuples autochtones, les minorités ainsi que les nombreuses ethnies qui désirent ardemment faire du Canada leur terre d'adoption...

Le temps n'est-il pas venu de faire fi des incidences désastreuses des plaines d'Abraham ou du Long-Sault, ou encore des tragédies sanglantes survenues en baie Georgienne, sur la rivière des Outaouais, le fleuve St-Laurent et les Grands Lacs?

Que le passé nous serve de guide, soit! Que notre passé nous apprenne à honorer avec dignité nos glorieux ancêtres, soit! Néanmoins, le passé n'a rien à voir avec la bête rhétorique et les utopies enfantines que les tenants/ténors du Non aimeraient nous faire avaler comme si nous étions issus de la dernière pluie...

Le débat est lancé... La question nationale circule sur la place publique... Enfin!

À nous dorénavant de nous informer sciemment, de méditer en notre cœur et conscience, à l'abri de propagandistes frustrés, et de faire résonner à la fin d'octobre un cri uniforme!

Que notre patriotisme éclairé qui fait grandir l'âme, que notre dynamisme de patriotes sérieux se propagent de l'Atlantique au Pacifique! Qu'une fièvre patriotique jamais auparavant ressentie s'infilte dans chaque cuisine et dans chaque salon de chaque domicile de notre magnifique et grand pays, et qu'un Oui unanime s'écrive fermement sur chaque bulletin de vote en ce jour référendaire historique...

Oui, les Canadiennes et les Canadiens peuvent s'entendre et apprendre à vivre ensemble dans la prospérité et l'harmonie!

Il est grand temps de sortir de notre coquille... Il est grand temps de dire Oui à notre avenir collectif!

Jacques-Bernard PELLETIER
Scarborough (Ont.)

Brouillon incomplet

Le brouillon incomplet portant le nom «entente constitutionnelle» reçoit de partout des attaques soutenues et fort justifiées. Les derniers sondages confirment la progression constante du Non et la timidité frileuse du Oui. Les récentes révélations entourant les tactiques d'intimidation et de chantage aux subventions viennent aider les indécis à faire un choix.

La semaine dernière, c'était au tour des femmes de mettre en pièces le projet de réforme de la constitution.

Pas étonnant que l'entente précipitamment bâclée soit dénoncée par les grandes organisations féminines du Québec et du Canada. Dans le document, la place laissée aux femmes est réduite à moins que rien si ce n'est qu'un faible énoncé de principe sans effet, se lisant: «l'attachement des Canadiens au principe de l'égalité des personnes des deux sexes».

On n'y retrouve aucune mesure concrète et précise...

Le Conseil canadien sur le statut de la femme, la Fédération des femmes du Québec et l'Association des femmes autochtones du Canada recommandent donc aux femmes et à tous de voter Non au référendum du 26 octobre. L'Association des femmes autochtones va jusqu'à réclamer une injonction afin d'interdire la tenue du référendum.

L'indignation des citoyens est à son paroxysme. On a appris que le Secrétaire d'État exigeait de la Fédération des femmes du Québec qu'elle s'engage à ne pas prendre position dans le débat référendaire si elle désirait obtenir une subvention. Chantage à la subvention! Intimidation! Peur... Combien d'autres organismes ont eu à subir pareille pression induite?

Jocelyne LEGARÉ
Hull
Jean-Paul PERREAULT
Aylmer

Opinions

L'ancien premier ministre William Davis met en garde Trudeau et les « libéraux de sa génération »

WILLIAM DAVIS

L'auteur est un ancien premier ministre conservateur de l'Ontario, de 1971 à 1985. Aujourd'hui, âgé de 63 ans, il pratique le droit dans un cabinet de Bay Street et fait peu de déclarations sur l'actualité politique. Mais dans l'essai qui suit, rédigé pour Maclean's, Davis énonce en détail les raisons pour lesquelles il estime que les Canadiens devraient voter Oui au référendum du 26 octobre.

Lorsque M. Trudeau était premier ministre du Canada, le fédéralisme tel que nous le connaissons a traversé une période fort mouvementée. Bien que nous ayons souvent été du même avis, en dépit de nos allégeances différentes, j'ai toujours été troublé par sa tendance à écarter les aspirations légitimes du Québec.

Pour bien des gens de l'Ouest, le programme énergétique national symbolisait un recours nettement injustifié au pouvoir central dans le but de priver les contribuables de cette région du pays de leur droit légitime de tirer avantage de leurs ressources. Fondée ou pas, cette perception a engendré de l'hostilité et de la rancœur qui subsistent de façon latente encore aujourd'hui.

Pour les gens de l'Ouest à l'époque, la consolation était bien mince de constater que cette situation créait un malaise parmi le monde des affaires et les forces politiques ailleurs au pays, y compris au Québec.

J'ai quand même mis de côté nos divergences d'opinions afin de collaborer au rapatriement de la Constitution avec le premier ministre de l'époque, pour qui je garde toujours une certaine affection.

Il est vrai que de 1968 à 1979, la croissance du séparatisme au Québec, et en même temps l'hostilité dans l'Ouest, ont atteint leur paroxysme. L'approche de M. Trudeau était fort différente du fédéralisme coopératif auquel son prédécesseur libéral, le premier ministre Pearson, tenait tant. A certains égards, son attitude différait de celle de tous les premiers ministres qui l'ont précédé et qui l'ont suivi.

J'ai participé au processus de 1981-1982 et j'étais d'accord avec l'entente conclue. Mais j'estimais également que cette entente constitutionnelle était fondamentalement imparfaite sans l'adhésion du Québec et qu'il faudrait entreprendre de sérieux efforts pour rectifier la situation dès qu'un gouvernement fédéraliste serait élu dans la province.

Élection du gouvernement Bouras-

sa en 1985, puis la négociation de l'accord du lac Meech auraient pu arranger les choses en 1987.

J'ai été consterné que M. Trudeau et ses disciples aient dit Non à Meech tout comme ils disent Non aujourd'hui à l'entente de Charlottetown.

Bien que je sois favorable à de nombreux éléments de l'entente de 1982, tels que la Charte des droits, je ne crois pas qu'elle aurait pu tenir ni que le climat subséquent de sérénité (d'épuisement ?) aurait pu durer, si le premier ministre Mulroney n'avait pas relancé le débat lors de l'élection de 1984.

Ce révisionnisme contestable préconisé par M. Trudeau est contredit par des déclarations de ses deux plus proches conseillers.

Le 26 septembre 1983, Michael Pitfield, ancien greffier du Conseil privé nommé au Sénat par M. Trudeau, déclarait au *Globe and Mail*: « Nous avons gagné le référendum; nous avons dit que nous ferions avec le Québec une nouvelle entente et nous ne l'avons toujours pas fait. Si nous n'agissons pas bientôt, nous allons voir réemerger le veto nationaliste. »

Et le 4 décembre 1984, l'ancien ministre de la Justice de Trudeau, M. Jean Chrétien, déclarait au *Devoir* que le nouveau Premier ministre conservateur avait l'occasion de réussir là où M. Trudeau avait échoué.

M. Chrétien a parlé de la possibilité historique alors offerte à M. Mulroney de régler les revendications du Québec, sans quoi la province blâmerait toujours Ottawa de ne pas s'en être occupé, et il a exhorté le premier ministre à s'attaquer au problème sans plus tarder.

Mes ministres et moi-même étions fiers de travailler avec M. Trudeau en 1982 ainsi qu'avec M. Chrétien. En souscrivant à l'entente de Charlottetown, celui-ci montre à quel point le Canada lui tient à cœur. En fait, MM. Pitfield et Chrétien avaient raison à l'époque, et M. Mulroney a eu lui aussi raison avec l'accord du lac Meech tant qu'avec l'entente de Charlottetown.

J'espère réellement que M. Trudeau ne sera pas toujours incapable de souscrire aux réalisations de son successeur.

Les vieilles querelles de cuisine entre les nationalistes et l'élite intellectuelle libérale au Québec forment peut-être encore le prisme à travers lequel certains voient l'actuelle perspective constitutionnelle. Pour moi et pour des centaines de milliers de gens en Ontario et dans l'Ouest, il y a fondamentalement quelque chose d'a la fois pragmatique et d'unificateur dans l'entente (...)

Elle est pragmatique, entre autres, parce qu'elle nous permet de nous at-



William Davis

taquer ensemble à des priorités comme l'union économique et l'autonomie gouvernementale des Autochtones en nous fondant sur des principes et des engagements bien définis, essentiels aux intérêts économiques de tous les Canadiens.

L'entente a par ailleurs un aspect unificateur parce qu'elle nous fournit l'occasion de tendre la main à nos compatriotes du Québec et d'embrasser leurs aspirations légitimes en reconnaissant l'importance de leur rôle pour ce qui est de la sauvegarde de la langue et de la culture françaises dans la famille canadienne, ici sur le continent nord-américain.

L'entente de Charlottetown marque une étape historique pour les gens de toutes allégeances au Canada qui croient dans une société qui est ouverte, juste, libre, qui a l'esprit d'entreprise et qui privilégie le partage des responsabilités dans une démocratie équilibrée et raisonnable.

Cette conception du pays n'était pas envisagée lorsque M. Trudeau était premier ministre. Il a droit à sa propre conception des choses, tout comme les libéraux de sa génération. Par contre, les libéraux, les néo-démocrates, les conservateurs et les autres élus maintenant en place ont eux aussi droit, tout comme la population qu'ils représentent, à leur point de vue, un point de vue plus contemporain qui tient compte des exigences réelles de l'unité nationale, de l'équité et du fédéralisme coopératif dans le Canada d'aujourd'hui.

Tous ceux qui sont dans la vie publique, y compris les anciens premiers ministres fédéraux et provinciaux, doivent être prêts à voir au-delà de leurs propres réalisations.

Ce qui importe vraiment, c'est que ceux qui tendent la main à leurs compatriotes aujourd'hui pour partir à neuf et façonner un avenir meilleur ne se laissent pas décourager par les préjugés du passé ni par les partis pris d'une approche différente qui, bien que légitime dans le contexte d'un débat ouvert et démocratique, ne peut que représenter une vue étriquée du Canada, une vue coloniale de l'Ouest et une vue extrêmement condescendante des préoccupations culturelles légitimes du peuple québécois.

Foi, confiance commune, coopération, ouverture d'esprit et conciliation: voilà les instruments qui mènent à la reconstruction nationale et à la sauvegarde, pour tous les Canadiens, de la meilleure qualité de vie au monde.

L'intolérance intellectuelle est une relique d'une autre époque, d'un autre lieu. Elle a aussi peu à voir avec le souci de répondre à des préoccupations légitimes qu'avec le désir d'ouvrir de nouvelles perspectives d'avenir pour le pays tout entier.

Il est plus important que jamais de voter Oui.

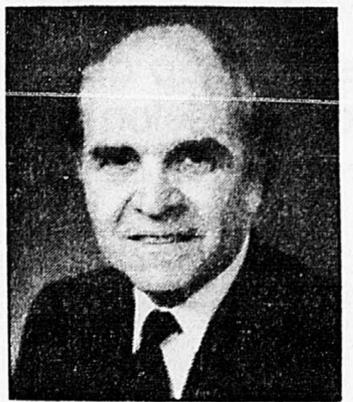
Ce Oui sera un signal pour les investisseurs, les consommateurs, les milieux financiers du monde entier, et les Canadiens qui vivent au pays ou à l'étranger. Il leur dira que nous sommes arrivés à cette maturité qui nous faisait défaut par le passé et que notre avenir se jouera effectivement dans le contexte de la grande fédération canadienne.

Le prix d'un Non? Difficile à dire.

Voter Non pourrait entraîner à tout le moins une incertitude économique, des difficultés dans nos échanges avec l'étranger, le report continué des problèmes économiques auxquels tous les Canadiens veulent voir leurs gouvernements s'attaquer, un affaiblissement de notre volonté nationale, et un signal clair et inquietant au monde que nous n'avons pas réussi à nous prendre en main en tant que nation.

Ce serait un signal envoyé à l'étranger autant qu'à nos compatriotes. Un signal à nos enfants. Une base très faible, en fait, sur laquelle édifier notre avenir.

Les controverses doctrinales ont leur place dans toute démocratie et ne doivent pas être traitées avec mépris. Mais les enjeux cette fois sont très élevés. Où qu'ils soient au pays, les Canadiens ne doivent pas permettre aux partis pris d'une époque depuis longtemps révolue de compromettre cette chance inouïe qui nous est maintenant offerte.



Philippe Gigantès

Quels seront les effets d'un Non?

PHILIPPE DEANE GIGANTÈS

L'auteur est sénateur.

D'après les sondages, si le référendum avait lieu aujourd'hui, deux provinces, la Colombie-Britannique et le Québec pourraient voter Non. Les citoyens de ces deux provinces peuvent faire leur choix sans même avoir étudié le texte de l'entente dans le détail. Ils savent déjà, ou ils sauront bientôt, sur quoi ils votent. Mais on peut se demander, s'ils connaissent les conséquences de leur vote.

Les électeurs de la Colombie-Britannique savent ou le sauront bientôt, que l'entente ne va pas vraiment réduire les pouvoirs du fédéral en Colombie ni réduire la portée de la Charte des droits. Mais ils savent aussi que cette entente donne plus de choses au Québec qu'aux autres provinces. Par conséquent, un Non de la part des Colombiens au référendum sera interprété comme un refus de voir le Québec obtenir des choses que la Colombie n'obtient pas.

Si les Colombiens votent Non, l'entente tombe parce que les vetos qu'elle octroie au Québec ne peuvent passer qu'avec l'appui de toutes les provinces. M. Parizeau dirait que pour la deuxième fois en cinq ans, le Canada anglais aurait brisé ses engagements et humilié le Québec. De toute évidence, dirait M. Parizeau, ça ne donne rien de négocier avec le Canada anglais. M. Bourassa tomberait. Le PQ promettrait de faire l'indépendance s'il était élu. C'est le scénario le plus probable.

Si les Québécois votent Non, ils rejettent une entente qui ne nous donne pas un Québec indépendant subventionné par le reste du Canada comme le demande Allaire, mais donne au Québec beaucoup plus que le statu quo.

Un vote négatif au Québec ne nous retournerait pas au statu quo actuel. Dans le statu quo actuel tous les premiers ministres du Canada anglais ont accepté une entente qui, comme dit le professeur André Tremblay, représente le maximum des concessions que le Canada anglais serait prêt à faire au Québec.

Après un Non du Québec, ce serait un statu quo différent dans lequel aucun politicien du Canada anglais ne pourrait se faire élire s'il proposait de discuter de constitution avec le Québec ou de négocier une séparation à l'amiable. Le Canada anglais serait convaincu que M. Pierre Trudeau a raison et que les Québécois sont insatiables. Pendant 15 ans, au moins, le Québec n'aurait que deux choix, la constitution de M. Trudeau, sans les avantages de l'entente de Charlottetown, ou l'indépendance pure et dure, sans association économique négociée au préalable.

Ça prendrait du temps avant qu'il y ait des négociations. Sur le plan juridique, après le départ du Québec, il n'y aurait pas de Canada. Le Canada anglais aurait à se définir, à se doter d'une constitution. Ce serait comme une maison à quatre étages qui aurait perdu le troisième étage dans une explosion. Et les élus anglais de cette maison amputée s'occuperaient d'abord des réparations de leurs étages et pas d'une association avec le Québec.

Aucun économiste, pas même le Québécois indépendantiste Raymond Thériault, ne doute que la séparation du Québec fasse très mal au Canada comme au Québec, faisant baisser le niveau de vie et faisant peur aux investisseurs. Ça prendrait des années avant que les choses ne reviennent à la normale.



Pierre Trudeau

Lettre ouverte au Mouton noir

RICHARD VIGNEAULT

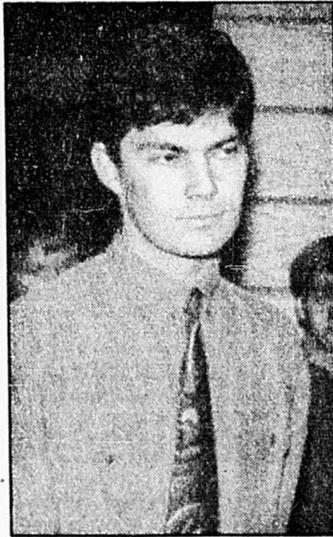
L'auteur est un ancien journaliste à Radio-Canada et un consultant en communication.

Cher Mario Dumont, j'espère d'abord que vous ne serez pas vexé que je m'inspire du titre du dernier film de Jacques Godbout pour vous attribuer fraternellement l'étiquette de Mouton noir de la famille québécoise. Vous êtes sans conteste celui du Parti libéral du Québec, et puis, vous avez le physique de l'emploi.

Cette identification au *Mouton noir* de Godbout m'est venue précisément alors que j'assistais à la première de ce film. Vous et Michel Bissonnette, votre prédécesseur à la tête de la Commission Jeunesse du Parti libéral, étiez pratiquement mes voisins de gauche, en plus d'être en quelque sorte les vedettes de ce que j'appellerais une ode un peu complaisante aux circonvolutions nationalistes des Québécois. D'ailleurs, Godbout n'avait-il pas écrit en 1970: *Notre vie est une longue Saint-Jean-Baptiste*. Son *Mouton noir* illustre parfaitement ce qu'il affirmait il y a déjà plus de 20 ans.

Je vous ai observé tout comme je l'avais fait la veille au Congrès spécial du Parti libéral à Québec où vous avez été l'objet de l'attention de tous, mais particulièrement de celle des médias. J'y reviendrai. Dans cette salle obscure du théâtre Jean Duceppe, éclairée seulement par les halos de l'écran sur lequel se déroulaient, interminablement, les milliers de kilomètres de la saga du *Mouton noir*, vous aviez encore cette aura, cette attitude un peu distante en même temps que très consciente de leur importance, des personnes qui sont pour un temps la coqueluche de l'opinion et la proie des médias.

Je me disais comment Mario Dumont se sent-il, entouré des nationalistes de toutes allégeances, béats d'admiration devant l'image que leur renvoyait ce film miroir, film qui, s'il était en laine serait tricoté serré comme on dit. Ne vous sentiez-vous pas un peu gêné lorsqu'à chaque fois qu'apparaissait monsieur Bourassa sur l'écran fusait de gros rires gras et sonores, totalement irrespectueux de celui qui occupe la fonction de Premier ministre et surtout au fond, de ceux qui l'ont élu? Plus loin dans le film, Jacques Pa-



Mario Dumont

ribeau pouvait dire n'importe quoi, c'était le silence admiratif. Il y avait dans ces réactions quelque chose d'immature, de juvénile, voire d'infantile, propre à soulever le doute sur la capacité de ces spectateurs nationalistes (le gratin en fait) à faire un pays. Ce doute vous a-t-il effleuré?

La veille, au Congrès spécial du Parti libéral, vous avez été sans contredit la vedette de cette instance, au centre d'un véritable phénomène médiatique sur lequel les médias eux-mêmes ont peu tendance à s'interroger. Du haut des gradins du pavillon des sports de l'université Laval, l'observateur ne pouvait qu'être fasciné par cet essaim de caméras et de microphones qui vous suivait à la trace tout au long de la journée. Dans ce ballet médiatique, pas un mot qui n'échappe à la vigilance des journalistes, pas un geste qui ne soit immortalisé sur la pellicule.

Entouré de vos groupies, un tantinet moutons de Panurge pour rester dans cette veine, c'est-à-dire une petite troupe compacte de la Commission Jeunesse, programmée pour applaudir, attentive autant aux caméras qu'à vos mouvements, vous aviez malgré cette agitation fébrile l'air d'un jeune homme seul. Plusieurs dans mon entourage se demandaient comment une person-

ne de 22 ans seulement peut supporter toute cette pression? La question que je me posais personnellement, alors que les médias considéraient les 4 000 autres libéraux présents comme de simples figurants et vous comme un premier rôle, c'était surtout: pourquoi accorde-t-on tant d'importance à Mario Dumont?

La réponse n'est pas simple et tient dans plus d'une explication. Tout d'abord, ce n'est pas Mario Dumont seulement qui a trop d'importance dans le Parti libéral mais la Commission Jeunesse elle-même. Comment a-t-on pu en arriver à accorder 33% des votes aux jeunes dans le Parti libéral? Quel vice de la démocratie a bien pu se glisser dans cet appareil pour reconnaître un tel poids aux jeunes? Suivant cette logique on devrait accorder au moins 50% des votes aux femmes et combien aux personnes âgées et ainsi de suite! Vous conviendrez avec moi qu'il y a là matière à réflexion pour le parti.

Par ailleurs, si on a suivi de près l'évolution politique de la Commission Jeunesse du PLQ depuis deux ans on se rend compte clairement que c'est dans cette niche du parti que se sont concentrés les éléments les plus nationalistes, pratiquement indistincts de ceux du PQ. Pas étonnant. La jeunesse a de tout temps représenté un terrain fertile et malléable pour la culture des idées propres à renverser l'ordre établi, sans en mesurer les conséquences à long terme. Moins instruite par l'expérience des années, la jeunesse est plus prompt à embrasser l'inconnu sous le prétexte de faire mieux que ceux qui l'ont précédé.

C'est ainsi que les membres de la Commission Jeunesse se sont entichés du Rapport Allaire comme les témoins de Jehovah du *Livre des Révelations* et les maïstes des années 70 du *Petit Livre Rouge*. En un mot, la fougue de la jeunesse aidant, ils en ont fait une religion. En revendiquant le Rapport Allaire et rien d'autre et en réclamant des offres acceptables et rien d'autre, vous placiez la barre tellement haut que vous étiez convaincus à l'avance que le reste du Canada ne pourrait jamais la franchir. Vous avez prétendu être les seuls à pouvoir juger ce qui est ou non une offre acceptable, ce qui dans une négociation à deux constitue une bien curieuse position. Votre transparence, plus le Rapport Allaire, plus votre stratégie jusqu'au-boutiste ont fait de vous, en apparence, un sou-

verainiste. Ce que je vous reprocherais ce n'est pas tellement le fait d'être souverainiste, ce serait le fait de ne pas l'admettre si vous l'étiez. Or, je pense que ce sont plutôt vos adversaires politiques, les péquistes particulièrement, qui vous ont forcé à entretenir l'ambiguïté et à oublier que dans le fédéralisme, il est tout à fait réaliste de penser prendre uniquement ce qui fait notre affaire.

Ne pensez-vous pas Mario que les jeunes qui adhèrent à l'idée de la souveraineté ne la considèrent pas comme une nécessité ou un projet structuré? Il s'agit souvent d'une panacée à un avenir qu'ils perçoivent comme bouché en raison des défis complexes du monde de qui les attend et des déficiences d'un système d'éducation qui les a mal préparés à faire face à ces défis. Les discours paradisiaques des chefs nationalistes sur les bienfaits miraculeux de l'indépendance, à savoir que tous nos problèmes de société se résorberont d'eux-mêmes une fois la chose acquise, maintiennent les jeunes dans cette illusion.

Je ne suis pas surpris, cher Mario, que vous ayez fini par céder au chant des sirènes nationalistes qui se faisait tellement insistant dans les semaines qui ont précédé le congrès spécial du Parti libéral. Dans une opération inégalée à ce jour d'opportunisme politique, nous avons vu voir des plus tout à fait jeunes comme les Parizeau, Campeau, Bouchard... etc., s'empresser d'exploiter vos problèmes, vos hésitations et vos convictions pour vous récupérer à des fins politiques.

Jamais n'avons-nous assisté à un tel encensement de la jeunesse. Tous ceux qui avaient oublié les jeunes dans le béton des polyvalentes depuis 20 ans leur ont tout à coup trouvé une utilité. Être jeune procurait toutes les immunités, tous les aplombs, et Jacques Parizeau était prêt à toutes les concessions pour vous accueillir comme second rôle sur son chantier de démolition d'une entente dont il n'a rien à faire de toute façon. (...)

Cher Mario, ce que je souhaite c'est que le Mouton noir ne se transforme pas en loup. Vous avez du talent, particulièrement pour la communication, et du charisme aussi. Puissez-vous mettre ces grandes qualités à parfaire l'entente qui nous liera désormais au reste du Canada et pour que le Québec et les francophones tirent le meilleur parti possible de ce nouveau lien avec nos partenaires canadiens.

RÉFÉRENDUM 92

Main-d'oeuvre: un statu quo qui consacre le chaos, selon les syndicats

MARIO FONTAINE

■ L'entente de Charlottetown a été dénoncée hier dans ce qui est en passe de devenir un enjeu majeur de la campagne électorale: la formation professionnelle, la main-d'oeuvre et l'assurance-chômage.

Selon les trois principales centrales syndicales (FTQ, CSN, CEQ), ainsi que le PQ et le Bloc québécois, le document constitutionnel ne transfère aucun nouveau pouvoir exclusif au Québec, et consacre plutôt le statu quo, responsable du chaos actuel.

Quel chaos? Les opposants à l'entente identifient 12 programmes de main-d'oeuvre, qui se déploient en 43 mesures administrées par Québec et Ottawa. En outre, le gouvernement fédéral s'occupe seul de huit programmes visant 15 objectifs distincts, 31 sous-objets et 140 formulaires.

«Le partage actuel des pouvoirs a fait en sorte de perpétuer un système fondé sur les duplications, les chevauchements, les tiraillements administratifs et la confusion», soutient le président de la Fédération des travailleurs du Québec, Fernand Daoust.

L'entente de Charlottetown prévoit qu'Ottawa sera tenu de se retirer partiellement ou totalement de la formation de la main-d'oeuvre. Mais seulement au terme de négociations administratives entre les deux paliers de gouvernement. L'assurance-chômage demeure de responsabilité fédérale, qui continue de fixer les objectifs à suivre.

Les ténors du OUI mettent régulièrement de l'avant les «gains» réalisés par le Québec au chapitre de la formation de la main-d'oeuvre. Et soulignent qu'il serait suicidaire de rapatrier l'assurance-chômage, puisque le Québec retirait de la caisse, en 1990, 1,2 milliard de plus qu'il y a contribué, compte tenu de son nombre élevé de sans emploi.

Au dire de la députée péquiste Louise Harel, «ça reste humiliant d'entendre M. Bourassa nous vendre le Canada sous prétexte que ce serait payant parce qu'on a beaucoup de chômage au Québec. Il oublie qu'on arrive au dernier rang de toutes les provinces canadiennes, y compris les Territoires du Nord-Ouest, en matière d'investissements fédéraux créateurs d'emploi».

Fernand Daoust s'attend à ce que les «cosméticiens» du OUI tentent de maquiller le document de Charlottetown de façon à faire croire aux Québécois que des ententes s'en viennent dans les secteurs de la formation professionnelle et de la main-d'oeuvre. «Il est essentiel pour l'avenir du Québec de rapatrier tous les pouvoirs dans ce domaine», assure-t-il, car autrement on se dirige vers d'interminables palabres.

Quant à l'idée du «guichet unique», qui permettrait au Québec d'administrer le régime d'assurance-chômage, le successeur de Louis Laberge y voit davantage un contrat de sous-traitance qu'un gain réel, puisque c'est Ottawa qui continuera de tirer les ficelles.

Affaire Wilhelmy: la cour pourrait entendre l'enregistrement ce matin

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Le fameux enregistrement d'une conversation téléphonique entre deux conseillers du premier ministre Robert Bourassa pourrait être entendu ce matin, en Cour supérieure à Québec, et ce en présence des deux interlocuteurs, soit Mme Diane Wilhelmy, sous-ministre, et André Tremblay, conseiller spécial du gouvernement.

Dans une déclaration officielle faite en présence d'un avocat (affidavit), le conseiller André Tremblay admet qu'il a eu une ou plusieurs conversations avec Mme Wilhelmy, mais il affirme également: «Je n'ai jamais enregistré, ni transcrit, ni autorisé, ni consenti à l'enregistrement ou la transcription, la divulgation ou l'utilisation de quelque conversation téléphonique que j'aie pu avoir avec Mme Wilhelmy ou avec qui que ce soit d'autre».

Plus tôt cette semaine, rappelés-le, le réseau Radio-Mutuel, dans le cadre d'un interrogatoire, a laissé entendre que la fameuse conversation litigieuse avait pu être enregistrée par l'un des deux interlocuteurs pour être ensuite remise à la station radiophonique CJRP.

Ce matin, donc, devant le juge Jacques Dufour, le fond de cette question sera débattu pour permettre au juge d'autoriser ou d'interdire définitivement la diffusion de cette conversation.

Le réseau Radio-Mutuel, si l'on en croit les indications fournies par l'avocat Me Michel Chabot, a



Claude Masson

bien l'intention de faire entendre l'enregistrement ce matin, pour permettre au juge Dufour de mieux mesurer «l'intérêt public» que pourrait avoir cette conversation.

Mme Wilhelmy et M. Tremblay, les deux principaux témoins dans cette affaire d'injonction, ont par ailleurs été invités à se présenter devant la cour en apportant avec eux leur agenda des derniers jours du mois d'août, les comptes de téléphone les plus récents et différents documents pouvant établir une preuve concernant la conversation téléphonique qui fait l'objet de ce laborieux processus judiciaire impliquant une dizaine d'avocats représentant Mme Wilhelmy

d'une part et les entreprises de presse de l'autre.

La Presse insiste

Toujours dans le cadre d'interrogatoires préparatoires au procès qui s'ouvre ce matin, La Presse a insisté hier pour que le contenu de cette bande soit connu au plus coupant pour permettre aux Québécois d'éclairer leur décision, le 26 octobre prochain.

C'est le vice-président et éditeur-adjoint de La Presse, M. Claude Masson, qui a fait valoir le point de vue du journal, devant les avocats de Mme Wilhelmy et de Radio-Mutuel.

«L'importance hiérarchique des personnes impliquées, c'est-à-dire un sous-ministre et un conseiller particulier, nous indique qu'il s'agit d'informations pertinentes», a d'abord indiqué M. Masson, précisant bien que La Presse, si elle était autorisée à publier le contenu de la conversation, s'en tiendrait aux aspects qui touchent directement les négociations constitutionnelles.

Pour Claude Masson, il est plus dommageable de taire de telles informations que de les soumettre à l'attention du public.

Il soutient qu'il est d'autant plus important et urgent de publier ces informations que nous sommes en plein débat référendaire et que l'intérêt public est accru du fait que les révélations contenues dans cette conversation téléphonique ont été largement diffusées ailleurs au Canada anglais. Plus encore, souligne le vice-président de La Presse, l'affaire a même été commentée ailleurs au pays alors qu'une injonction empêche les médias québécois d'y faire allusion.

Des points de vue très différents

LOUIS FALARDEAU

■ Les Québécois et les Canadiens des autres provinces ont des opinions très différentes sur plusieurs aspects de l'entente constitutionnelle de Charlottetown.

Alors que les premiers, par exemple, appuient très majoritairement la clause qui garantit au Québec 25 p. cent des sièges au Parlement fédéral, les autres s'opposent fortement à cet élément de l'entente.

Sondages

C'est ce que révèle un sondage Gallup réalisé du 10 au 14 septembre auprès de 1026 répondants. La marge d'erreur est de 3,1 p. cent, mais elle est beaucoup plus importante quand il s'agit de sous-groupe. Elle grimpe par exemple à 6,2 p. cent quand il s'agit du Québec.

La garantie de 25 p. cent des sièges est approuvée par 63 p. cent des Québécois (26 p. cent s'y opposent). Mais 72 p. cent des autres Canadiens sont contre, contre 22 p. cent qui l'approuvent.

Bien que l'écart entre les deux groupes soit moindre, il en va de même pour les quatre autres sujets testés par Gallup. Ainsi, le Sénat élu reçoit l'appui de 50 p. cent des Québécois, mais de 82 p. cent des autres Canadiens. Seulement 45 p. cent des Québécois sont en faveur des gouvernements autonomes pour les autochtones, contre 62 p. cent des autres Canadiens.

Même différence dans l'appréciation du renforcement des liens économiques. Seulement la moitié des Québécois sont d'accord, contre 82 p. cent des Canadiens des autres provinces.

Dans le cas du transfert de certains pouvoirs aux provinces, la situation est inversée. L'accord des Québécois est acquis à 67 p. cent, celui des autres Canadiens à 55 p. cent. La traduction française du questionnaire de Gallup pose toutefois un problème ici puisqu'on parle de «transférer les pouvoirs du gouvernement fédéral au gouvernement de la province». L'anglais parlait plutôt de transférer des pouvoirs (transferring powers), ce qui reflète mieux d'ailleurs l'entente de Charlottetown!

Enfin, 52 p. cent des Canadiens estiment que ces changements auront beaucoup (15 p. cent) ou moyennement (37 p. cent) d'impact sur leur vie de tous les jours. Quarante-deux p. cent pensent plutôt qu'ils auront très peu ou pas du tout d'impact.

Bourassa et Mulroney défendent les subventions à Alouette

La Presse
SEPT-ÎLES

■ C'est carrément «injuste» de critiquer les 120 millions de subventions accordés au projet Alouette — 1,4 milliards — tout en passant sous silence des contributions fédérales bien plus importantes qui viennent d'être faites dans d'autres provinces, d'insister hier le premier ministre Brian Mulroney.

Inaugurant l'usine de Sept-Îles qui devrait donner de l'emploi à 530 personnes lorsqu'elle sera à son rythme de croisière à la fin de l'année, les premiers ministres Brian Mulroney et Robert Bourassa ont tenu à mettre en perspective les reportages voulant que l'usine — située dans l'ancien comté du premier ministre Mulroney — ait bénéficié de largesses inconsiderées des politiciens à même les fonds publics.

Dans un marché déprimé, l'aluminerie qui est entrée en production en juin est moins lucrative que prévu pour ses propriétaires, six firmes étrangères et la Société générale de financement.

Mais, sans égards aux résultats commerciaux, dans cette période de récession, M. Bourassa défendait sans hésiter le principe de la participation gouvernementale à ce type de projets — selon des économistes de l'Université Laval, les rabais de tarifs consentis par Hydro Québec représen-

tent une subvention indirecte de 93 millions par année.

«Quand on parle des subventions, on devrait aussi tenir compte des revenus, en impôts auprès des travailleurs et des investisseurs» dira de son côté M. Bourassa.

Dans un reportage en première page, hier, le quotidien torontois Globe and Mail — le seul à être diffusé partout au pays — affirmait que «Alouette devrait dire merci aux contribuables». Le gouvernement fédéral avait, selon le journal, englouti beaucoup plus d'argent dans ce projet que la seule subvention officiellement annoncée, 120 millions pour un projet de 1,4 milliard.

Pour M. Mulroney, il n'est que normal que le gouvernement fédéral épaulé les infrastructures de communications pour une région éloignée.

Mais surtout, devait-il insister «il faut être injuste» pour montrer du doigt l'assistance à Alouette sans faire mention de toutes les intentions fédérales.

Encore cette semaine, Ottawa annonçait qu'il accordait 450 millions pour aider au règlement des revendications territoriales des premières nations en Saskatchewan. Aux pêcheurs terre-neuviens Ottawa vient d'accorder 580 millions sans mentionner les 2,7 milliards injectés pour maintenir le projet Hibernia.

Bouchard défie Mulroney dans un débat

Presse Canadienne
QUÉBEC

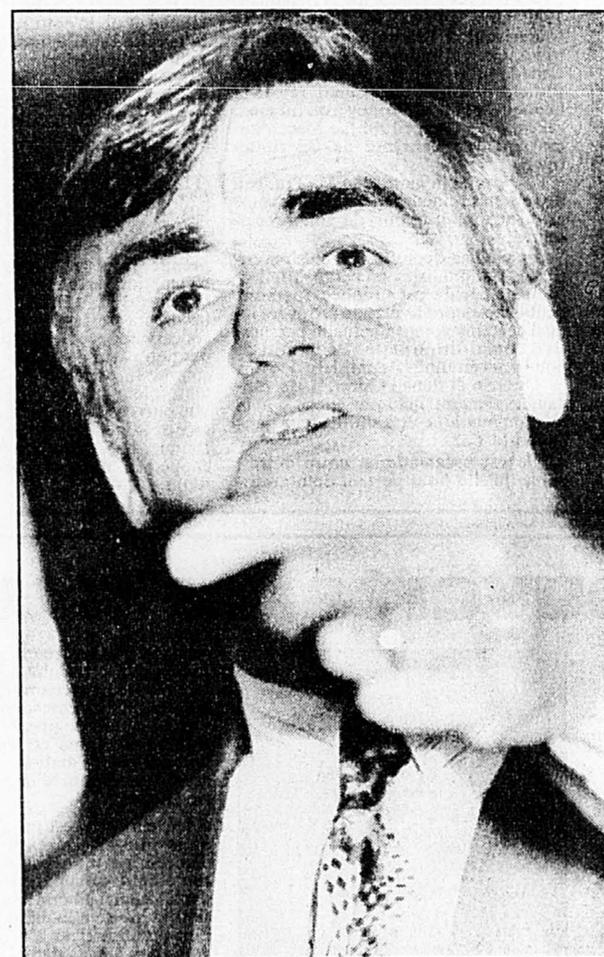
■ Le chef du Bloc Québécois, Lucien Bouchard, a défié hier le premier ministre Brian Mulroney de l'affronter dans un débat organisé par l'Association du Barreau canadien sur le contenu de l'entente de Charlottetown, le 19 octobre prochain à Montréal.

M. Bouchard qui a déjà accepté l'invitation des organisateurs, a signifié devant plus de 500 étudiants de l'université Laval que le temps est venu pour M. Mulroney de défendre l'entente constitutionnelle soumise aux Québécois et Canadiens «et non plus se contenter d'attaques personnelles».

«Je pense que je ne dois pas refuser l'occasion de débattre le contenu de cette entente, a précisé le chef du Bloc à l'issue de sa rencontre avec les étudiants. Je trouve que l'adversaire se dérobe continuellement, tourne les coins ronds et il se prête à toutes sortes de manoeuvres de diversion. Il ne parle pas du contenu et moi je pense qu'il faut en parler parce que c'est de cela dont il est question.

«Je souhaite donc avoir l'occasion de rencontrer M. Mulroney en anglais ou en français ou les deux simultanément», a-t-il ajouté.

La section québécoise de l'Association du Barreau canadien a organisé un forum d'un jour sur l'entente constitutionnelle et a invité MM. Bouchard et Mulroney à venir en débattre.



Lucien Bouchard

La nouvelle prestation pour enfants ne favorise pas les plus pauvres

— Le Conseil national du bien-être social

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ La nouvelle prestation pour enfants que propose le gouvernement fédéral est un premier pas raisonnable dans la bonne direction, mais ne favorise pas les familles les plus démunies vivant de l'aide sociale et de prestations d'assurance-chômage.

C'est ce qu'affirme le Conseil national du bien-être social, un organisme consultatif auprès du ministre fédéral de la Santé, qui a lancé, hier, «un dernier appel au gouvernement lui demandant d'améliorer les prestations pour enfants», notamment pour les familles les plus pauvres.

La nouvelle prestation remplacera les allocations familiales ainsi que les crédits d'impôts pour enfants dès janvier prochain. Elle sera versée mensuellement aux familles dont le revenu net est inférieur à 70 000\$ par année et ne sera pas imposable.

De plus, une prestation supplémentaire pouvant atteindre 500\$ par année sera versée aux familles de petits salariés dont le revenu net est inférieur à 25 921\$. Mais selon la projet de loi

adopté par la Chambre des communes et présenté à l'étude par le Sénat, les familles qui tirent la majeure partie de leur revenu du bien-être social ou de l'assurance-chômage ne seront pas admissibles à ce supplément de revenu.

Il en résulte que les prestations du nouveau régime seront identiques pour les familles à très faibles revenus dont les parents ne travaillent pas à l'aide versée selon l'ancien régime des allocations familiales et des crédits d'impôts. Pour les familles à faible revenu qui travaillent, l'aide sera toutefois plus généreuse en raison du supplément.

Le gouvernement soutient que cette politique a pour objectif d'encourager les personnes à travailler ou à conserver leur emploi. Mais pour le Conseil, «on devrait trouver d'autres moyens pour encourager les gens à travailler. Le supplément devrait être accordé à toutes les familles pauvres et non seulement à celles qui ont un revenu gagné».

Le Conseil national affirme aussi que la nouvelle prestation devrait être pleinement indexée sur l'indice des prix à la consommation. Comme bien d'autres prestations fédérales, la nouvelle prestation pour enfant sera in-

dexée en fonction de l'augmentation annuelle des prix qui dépasse 3 p. cent. Par exemple, si l'inflation est de quatre p. cent, la prestation augmentera de seulement un p. cent.

L'indexation partielle fera en sorte que le pouvoir d'achat associé aux nouvelles prestations ne tardera pas à accusé un retard par rapport à la hausse du coût de la vie, ce qui pénalisera davantage les familles à très faibles revenus, estime l'organisme consultatif.

Par ailleurs, le Conseil national affirme que l'aide fiscale relative aux frais de garde d'enfants, majorée dans le dernier budget, devrait se présenter sous forme de crédit d'impôt plutôt que de déduction d'impôt. Combiné à la nouvelle prestation pour enfants, la déduction fiscale pour frais de garde a pour effet d'égaliser sensiblement l'aide totale aux familles, peu importe le niveau de revenu.

Les projections du Conseil national feraient passer de 4,9 milliards à 5,2 milliards en 1993 les prestations prévues pour enfants, «mais un plus grand nombre d'enfants de familles pauvres en bénéficieraient, ce qui nous semble très important», conclut l'organisme.

Rae et Romanow dénoncent «les propos anti-Québécois» de Trudeau

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne
TORONTO

■ Deux premiers ministres du Canada anglais — Bob Rae de l'Ontario et Roy Romanow de la Saskatchewan — ont vigoureusement dénoncé hier la vision centralisatrice et les propos «anti-québécois» de Pierre Trudeau dans le dossier constitutionnel, disant que l'ère Trudeau était bel et bien révolue et que l'accord de Charlottetown respectait enfin l'esprit de générosité qui caractérise le Canada.

Dans une charge à fond de train livrée à l'occasion d'un dîner d'hommes d'affaires, le premier ministre de l'Ontario Bob Rae a déclaré:

«J'ai de la misère à croire qu'un homme raisonnable puisse dire qu'un compromis raisonnable est du chantage. C'est travestir l'histoire que de parler ainsi, c'est renier l'esprit de partenariat qui constitue le Canada, c'est un déni de notre esprit de générosité.»

«Penser que l'on peut renier, écarter ou ignorer les préoccupations du Québec relativement à sa langue et à sa culture, c'est renier le partenariat que

nous avons forgé avec cette province», a ajouté M. Rae.

Bob Rae, premier ministre de la plus grande province du Canada, est l'un des grands manitous derrière l'entente de Charlottetown.

Il s'est donc senti visé lorsque l'ancien premier ministre canadien, dans un article publié lundi dans les magazines Actualité et McLean's, a traité le Canada-anglais de «naïf», de victime du «chantage» du gouvernement québécois, tout en enjoignant d'avoir «le courage» de dire Non au Québec.

Au Québec, ses propos ont été perçus comme étant anti-québécois, notamment par le chef du Parti québécois Jacques Parizeau.

Romanow

Pour sa part, le premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, qui était de passage hier à Toronto, a dit que l'ère Trudeau serait terminée si l'on adoptait l'entente de Charlottetown.

«L'accord de Charlottetown est pancanadien, en ce qu'il constitue un moyen raisonnable d'accommoder toutes les régions, tous les groupes ethniques

et linguistiques qui composent la nation canadienne. En ce sens, l'accord nous ramène là où nous en étions avant l'ère Trudeau», a déclaré M. Romanow, lors d'une conférence constitutionnelle organisée par la Faculté de droit de l'Université de Toronto.

L'accord de Charlottetown reflète la générosité et l'art du compromis que l'entente constitutionnelle de 1982, négociée avec Pierre Trudeau, n'avait pas pris en compte, a-t-il ajouté. «L'entente de 1982 avait aliéné le Québec, les autochtones et, dans une certaine mesure, l'Ouest canadien».

«Notre pays est large et diversifié et ne peut survivre à une vision centralisatrice d'un état central dominateur», a poursuivi le premier ministre de la Saskatchewan.

Après leurs discours respectifs, M. Romanow et Rae se sont rencontrés au bureau du premier ministre ontarien.

M. Rae livra hier son premier discours pour le OUI. Pour ce faire, il avait choisi une allocation devant le «Ontario Business Advisory Council».

Une bonne partie de son allocution portait sur le Québec.

Les banques se refusent encore à hausser les taux d'intérêt

Le taux d'escompte de la Banque du Canada bondit de 35 centièmes mais le huard perd encore des plumes

PAUL DURIVAGE

La Banque du Canada a imprimé hier à son taux d'escompte une hausse marquée, mais insuffisante pour se repercuter aux taux commerciaux et hypothécaires pratiqués par les banques à charte. Le taux directeur de la banque centrale est passé de 5,34 à 5,69 p. cent, une hausse de 35 centièmes, la troisième augmentation en autant de semaines. Les observateurs appréhendaient qu'il passe la barre des 5,75 p. cent au-delà de laquelle les banques à charte n'avaient d'autre choix que de passer la pilule à leurs clients.

La menace d'une hausse d'un demi-point des taux bancaires demeure toutefois présente. «Ce sera une semaine chaude sur le front des taux d'intérêt, prévoit M. Normand Faubert, cambiste à

la CIBC. Si les pressions continuent, les banques n'auront bientôt plus le choix que d'augmenter leurs taux».

L'écart entre le taux d'escompte (taux auquel les banques empruntent de la Banque du Canada) et le taux préférentiel (auquel elles prêtent à leurs meilleurs clients) est présentement d'un peu plus d'un demi p. cent, alors que la norme est de 1,0 à 1,25 p. cent. Le taux préférentiel — qui n'a pas connu d'augmentation en sept mois — est actuellement à 6,25 p. cent, son plus bas niveau depuis 20 ans.

Une baisse de taux sur les marchés obligataires des États-Unis hier a allégé la pression dans le système hier en améliorant le rendement comparatif des placements en devises canadiennes. Les taux à court terme pratiqués au Canada sont aujourd'hui presque deux fois supérieurs aux taux

américains, soit 5,5 contre 2,9 p. cent dans le cas des bons à 90 jours.

En Europe

Les marchés misent également sur une baisse d'un p. cent des taux allemands qui, selon les experts financiers, pourrait mettre un terme à la crise du système monétaire européen dont l'onde de choc a durement frappé notre devise. Une très légère détente des taux d'intérêt a d'ailleurs été constatée hier aux Pays-Bas et la Banque centrale suisse a ramené son taux d'escompte de 6,5 à 6 p. cent. Aux États-Unis, on estime qu'une baisse d'un demi-point du prime rate serait seule capable de sortir l'économie de sa léthargie.

Entre temps, sous la surveillance attentive des banques centrales européennes comme nord-américaines, les marchés des changes retrouvaient hier une apparence

accalmie après l'acharnement des spéculateurs à déstabiliser le Système monétaire européen (SME) depuis le début de la semaine.

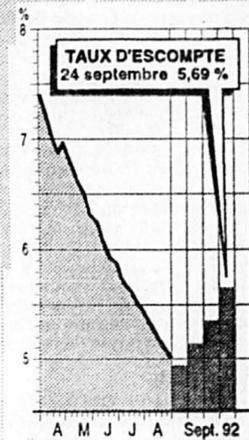
Le dollar américain s'est stabilisé face au yen après être tombé mercredi à son plus bas niveau historique. Mais il a continué à glisser contre le deutschmark sur un marché jugé moins nerveux.

Pour sa part, le dollar canadien a laissé encore 13 centièmes de cent pour une équivalence de 80,43 cents US. Il avait atteint un creux de 80,21 cents durant la nuit alors que les cambistes japonais reprenaient du service après le congé de l'Équinoxe d'automne, note M. Faubert. Le dollar canadien peut aujourd'hui être converti pour moins de 980 lires italiennes, 94 yens, 4 francs français, 1,2 mark allemand, ou 0,46 livre anglaise.

Fait à noter, l'activité a grandement augmenté sur les marchés

monétaires ces dernières années. Une étude menée par la Banque du Canada et dévoilée hier indique que pour 22 milliards de dollars US de valeurs étrangères ont été transigés en moyenne en avril dernier, soit 47 p. cent de plus qu'il y a trois ans. Près de 96 p. cent de ces transactions quotidiennes portent sur le dollar américain.

La puissance du marché des changes a été de la même façon illustrée hier par la Banque d'Angleterre qui a estimé pour sa part à 303 milliards de dollars US les sommes échangées chaque jour sur le marché des changes de Londres. Ce montant, presque sept fois supérieur à l'ensemble des réserves de devises officielles de la Banque d'Angleterre avant la crise actuelle, représente une hausse de 62 p. cent par rapport à la précédente étude réalisée il y a trois ans.



Source: Banque du Canada, Infographie La Presse

À LIRE

Grande-Baleine

Des groupes environnementaux américains ont enjoint hier l'État de New York de ne pas se fier à l'évaluation environnementale que les autorités canadiennes et québécoises feront du projet de Grande-Baleine. B 7.

British Airways

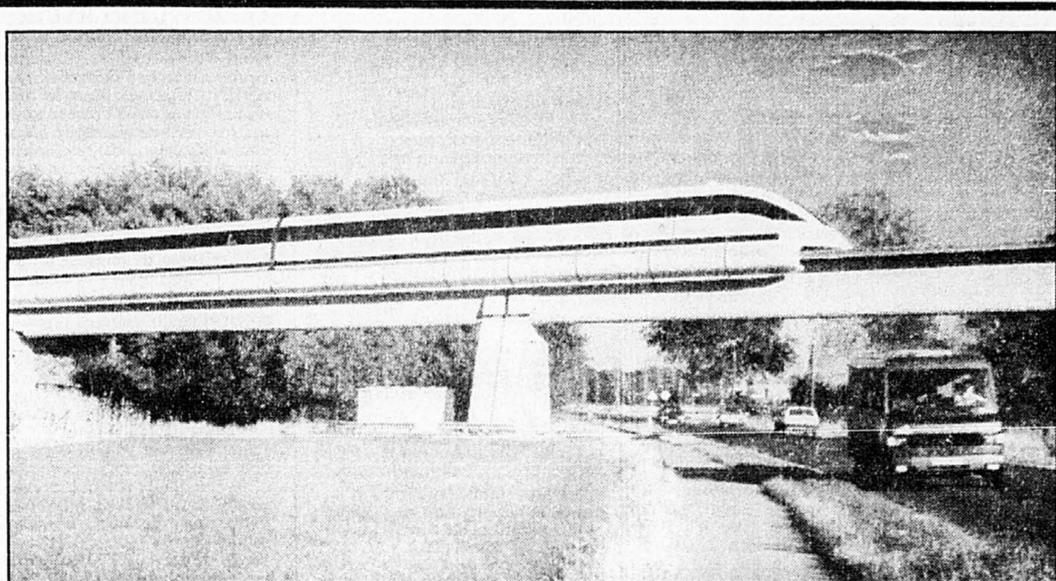
British Airways, première compagnie mondiale pour le transport de passagers internationaux, va prendre 49,9 p. cent du capital de TAT European Airlines, la plus importante compagnie aérienne indépendante en France. Le contrat signe prévoit également que d'ici au 1er avril 1997, British Airways pourra porter sa participation à 100 p. cent du capital, une éventualité que les deux parties envisagent avec satisfaction. B 8.

Angleterre

Le retrait de l'Angleterre du système monétaire européen (SME), la semaine dernière, et les mesures que le pays a pu prendre grâce à cela — dévaluation de 10 p. cent de la livre par rapport à la plupart des autres monnaies, réduction des taux d'intérêt — ont beaucoup soulagé l'industrie anglaise, a déclaré hier le haut-commissaire de Grande-Bretagne au Canada, Sir Nicholas Peter Payne. B 6.

Chômage

Il faudra cinq autres années pour ramener le taux de chômage au niveau où il se trouvait avant la récession, a annoncé hier le Conférence Bord du Canada. Cette «réprise maladroite» signifie que le taux de chômage demeurera supérieur à onze pour cent durant la prochaine année, a indiqué Jim Frank, l'économiste en chef de cette agence indépendante de recherche et de prévisions. Il faudra attendre 1997 avant que le taux de chômage ne tombe aux alentours de huit pour cent, la où il se trouvait lorsque le marasme a commencé, en 1990, a poursuivi M. Frank, lors de la conférence annuelle consacrée aux prévisions réalisées par le Conférence Board. B 7.



Le Transrapid Europa ne roule pas, il vole comme un avion, à quelques cm au-dessus de la voie ferrée, soutenu par l'action d'aimants électriques.

Le maglev, le train qui vole



LAURIER CLOUTIER
envoyé spécial
La Presse à BREME

Depuis le temps qu'on en parle, plusieurs croyaient que le projet d'un train à sustentation magnétique, japonais ou allemand, n'aboutirait jamais. L'utopie technologique n'arrivait plus à se matérialiser en une entreprise potentiellement rentable à moyen terme, disait-on, tellement les embûches se multipliaient.

Mais dans la campagne d'Emsland, près de Brème, le rêve est devenu réalité. Le maglev allemand a obtenu les autorisations nécessaires pour entreprendre ses opérations commerciales.

À l'occasion du 19^e colloque international sur l'aviation, en Allemagne, auquel participaient des reporteurs de 20 pays, et du Salon de l'aviation de Farnborough, près de Londres, La Presse a testé ce train de l'avenir, à une vitesse de 320 km/h atteint en quelques secondes, sur une distance de 22 km. Sur une voie plus longue, le Magnetbahn 07 peut rouler à 450 km/h, et ainsi franchir les 280 km entre Berlin et Hambourg (l'équivalent du trajet Montréal-Québec) en un peu plus de 30 minutes!

En fait, le Transrapid Europa ne roule pas, il vole comme un avion, à quelques cm au-dessus de la voie ferrée, soutenu par l'action d'aimants électriques.

Les actionnaires Thyssen, AEG et MBB ont investi deux milliards de marks depuis 10 ans pour concrétiser ce train rapide d'une nouvelle ère, encore beaucoup plus sophistiqué que le TGV de GEC Alsthom et de Bombardier, à l'avant-garde mais roulant toujours sur fer. Quant à Lufthansa, le transporteur aérien de Francfort, il a obtenu 20 p.

cent des actions du Transrapid en échange de son savoir-faire dans l'opération d'un tel véhicule, fort utile pour approvisionner éventuellement ses avions en passagers.

Depuis 1977

La petite équipe du Transrapid a besogné sur six autres concepts depuis 1977 avant de prouver les possibilités commerciales de cette technologie. Le 07 file au-dessus d'une structure en béton, supportée par des piliers de 40 pieds, offrant vue panoramique et confort aux passagers. A cette hauteur, le Transrapid ne crée pas de barrière géographique, survole les principaux obstacles de la circulation et se donne les moyens de franchir les autres avec des dénivellations maximales de 10 degrés.

Le maglev allemand afficherait une avance de plusieurs années sur son concurrent japonais à plus d'un chapitre. Les tests révèlent également que le Transrapid 07 est plus silencieux que les trains modernes sur rail, soit le ICE qui file à 300 km/h en Allemagne et le TGV Atlantique qui atteint 350 km/h. Le troupeau ne tourne même pas la tête sur son passage. C'est le déplacement d'air surtout qui fait monter le détecteur de décibels, de 70 à 95, à des vitesses variant de 150 à 450 km/h. AA 25 mètres de la voie, on entend un coup de vent.

La tour de contrôle tient le volant du Transrapid à distance. Si un chauffeur s'installe dans le cockpit du maglev, c'est à titre... d'observateur et, ajoute le directeur du projet, fin psychologue, «pour rassurer les passagers». Le conducteur pourrait toujours freiner le train ultra-rapide devant un obstacle imprévu.

Depuis qu'on a reproché au maglev japonais d'augmenter l'incidence du cancer chez ses passagers et son équipement, à cause de ses radiations électro-magnétiques, plusieurs suivent de près l'évolution des champs électro-magnétiques dans le Transrapid. Mais les tests montrent que l'Europa 07 ne

dépasse que légèrement le niveau du magnétisme naturel de la planète et provoque beaucoup moins de radiations qu'une télé couleur.

Decision politique

Mais le Transrapid a un problème, reconnaissent volontiers les responsables du projet. «La technologie est maintenant prouvée mais il n'y a pas de décision politique», expliquent-ils, impatients.

«Bonn n'a pas pris de décision de le construire. Mais on espère une décision du gouvernement d'Helmut Kohl cette année. Le ministre des Transports visitera le centre d'Emsland le mois prochain», ajoutent les dirigeants, taquins.

Une partie du problème du chancelier Kohl vient du côté financier alors que l'Allemagne, suspecte devant les dettes, doit en assumer d'énormes depuis la réunification d'il y a deux ans.

Si le conseil des ministres de Bonn s'engage demain matin à investir dans le premier Transrapid, il faudra sans doute attendre encore quatre ou cinq ans sur les plans et devis avant d'entreprendre la construction proprement dite. Le maglev Berlin-Hambourg ne pourrait entrer en service avant 10 ou 12 ans. La voie dédiée et l'infrastructure du maglev coûteraient plus de 20 milliards de km, en moyenne, soit six milliards pour ce corridor.

À l'étranger, entre Las Vegas et Los Angeles ou entre Disneyland et l'aéroport d'Orlando par exemple, le Transrapid pourrait «raccourcir» les distances. Mais comment exporter un maglev d'un tel prix avant de le construire en Allemagne?

Avec un achalandage à la hauteur, le Transrapid afficherait des coûts d'exploitation moins élevés que l'avion et atteindrait son seuil de rentabilité après 10 ans.

Notre reporter fut invité par Lufthansa en Allemagne et en Angleterre.

Comment concilier comptabilité et environnement

RICHARD DUFAUL

Les entreprises ignorent leurs obligations sociales et risquent de lourdes pertes en ne tenant pas une «comptabilité de l'environnement» pour leur exploitation des ressources naturelles, affirme un expert-comptable.

Selon M. Dan Rubenstein, un c.a. spécialisé en environnement, les récentes catastrophes, comme celle de Bhopal, en Inde, qui a coûté des milliards à la multinationale Union Carbide, démontrent que les entreprises ont intérêt à modifier de manière importante la façon dont elles tiennent compte du facteur écologique.

M. Rubenstein, qui était un conférencier hier au colloque sur la comptabilité et l'environnement à l'université Concordia, poursuit des recherches sur la comptabilité et l'environnement pour le Centre des Nations-Unies. Il est considéré comme un pionnier dans le domaine.

Ses travaux, «dans un territoire encore vierge», dit-il, l'ont amené à énoncer certains principes comptables qui feront surveiller des collègues plus conservateurs.

M. Rubenstein a rappelé que plusieurs entreprises du secteur des ressources naturelles sont assurées contre les risques de catas-

trophe écologique. Ces mesures sont reflétées dans les états financiers. Mais cette tenue de livres est dépassée par rapport aux préoccupations environnementales croissantes.

A sa place, M. Rubenstein suggère de constituer le poste de «capital naturel» qui tiendrait compte des facteurs comme le coût social relié à l'exploitation de l'environnement, les frais pour enrayer la pollution ainsi que les risques financiers liés aux catastrophes écologiques.

Selon M. Rubenstein, les entreprises forestières par exemple seraient peut-être appelées «à don-

ner une valeur à la forêt, et même aux animaux qui l'habitent». C'est ce que l'expert appelle la manière «pro-active» de comptabiliser l'environnement.

L'idée peut sembler farfelue à première vue, reconnaît-il. Mais les experts comptables doivent y songer sérieusement. «Des compagnies papeteries qui jettent du chlore dans les rivières auront un jour la mauvaise surprise de recevoir la facture pour les dégâts qu'ils causent. On voit des cas comme ceux-là aux États-Unis où des compagnies doivent payer des millions pour des gestes posés il y a 30 ou 40 ans.»

M. Rubenstein, qui est à l'emploi du Bureau du Solliciteur général du Canada, réalise que ses théories sont difficilement applicables. Mais les ressources naturelles ne sont pas inépuisables et leur exploitation abusive entraîne des coûts considérables dont les entreprises devront tenir compte, dit-il. Verrons-nous naître de nouvelles règles comptables-écolos sous peu? Le monde de la comptabilité évolue lentement, répond M. Rubenstein en entrevue. «Les comptables sont des gens qui portent des cravates et des bretelles. Ce ne sont pas des révolutionnaires», ironise-t-il.

Desjardins ne fait rien face à l'offensive de la BN

VALÉRIE BEAUREGARD

Le Mouvement des caisses Desjardins n'a pas du tout l'intention d'emboîter le pas à la Banque Nationale qui offre de rembourser jusqu'à concurrence de 1000 \$ les clients de ses concurrents qui veulent casser leur hypothèque pour venir chez elle. Pour contrer le geste de la Nationale, Desjardins a plutôt choisi de jouer la carte épouvantail.

Trois cadres de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec ont invité La Presse à ses bureaux hier pour lui expliquer les raisons pour lesquelles Desjardins ne replique pas à sa grande rivale.

Il s'agit de M. François Aubin, vice-président, Affaires publiques, de M. Yves Proteau, vice-président, Marketing et de Daniel Fontaine, coordonnateur.

Le Mouvement Desjardins risque gros dans cette affaire car il détient 40 p. cent du marché des hypothèques au Québec.

L'objectif de la rencontre était de démontrer que l'offre de la Nationale n'était pas si alléchante que ça et que le client d'une caisse populaire risquait même de perdre des milliers de dollars en quittant Desjardins pour la Banque Nationale.

«... il s'avère que dans la grande majorité des cas, le remboursement par anticipation ne constitue pas la meilleure solution pour le consommateur», ont-ils soutenu.

Il y a cependant un avantage certain pour les clients de Desjardins qui ont renouvelé leur hypothèque avant le mois de novembre 1991 à quitter Desjardins pour la Nationale et les trois cadres rencontrés hier le reconnaissent eux aussi. Ces clients ne doivent payer qu'une pénalité de trois mois d'intérêt pour casser leur hypothèque.

Mais Desjardins n'est pas prêt, encore, ici à imiter l'offre de la Nationale. Ce n'est qu'une «infime partie» de la clientèle de Desjardins qui correspond à ce profil d'emprunteurs, affirme François Aubin.

Des aménagements

«Dans les cas où il pourrait y avoir un avantage financier réel à rembourser une hypothèque par anticipation, la caisse populaire verra à examiner les aménagements qui peuvent être consentis avec les membres concernés.»

Par aménagement, Desjardins veut dire qu'il faudra négocier chacun des cas, un par un, pour déterminer l'ampleur de ce règlement. On peut comprendre que les «bonnes signatures», c'est-à-dire les membres plus intéressants à retenir, s'en tirent mieux que d'autres.

De plus, comme la société est lourdement endettée, peu de membres de Desjardins auraient en poche les montants nécessaires pour payer la pénalité et ce, malgré le cadeau de 1000 \$ de la Nationale, allègue-t-on.

Ils invitent les membres intéressés par la promotion de la Banque Nationale à rencontrer le conseiller financier de la caisse avec laquelle ils font affaire.

Selon Yves Proteau, aucun membre de Desjardins n'a encore cassé son hypothèque. Mais François Aubin, plus prudent, ajoute: «Je ne jurerais pas qu'il n'y a pas un client qui ait accepté cette offre mais chose certaine, on n'enregistre même pas un mouvement minime. À l'extérieur de Montréal, poursuit-il, c'est presque imperceptible.»

Mercredi, le directeur des prêts hypothécaires à la Caisse populaire Fleury, Jean Deraspe, affirmait pourtant le contraire. L'offensive de l'institution rivale a eu «un effet», avait-il admis à La Presse.

La Presse a de son côté plusieurs noms de clients de Desjardins qui ont demandé à annuler leur hypothèque. Si leur hypothèque n'est pas encore transférée c'est qu'il faut plusieurs jours pour régler ces questions.

INDICES

MONTREAL	1768,82	(-1,52) (-0,08%)
TORONTO	3410,61	(+6,25) (+0,18%)
NEW YORK	3287,87	(+9,18) (+0,28%)
MEXIQUE	1257,00	(-7,42) (-0,56%)
DOLLAR	80,46	(-0,10)
OR	349,20 \$	(+0,60 \$)

Le retrait de l'Angleterre du SME a soulagé l'industrie anglaise, dit Sir Nicholas Peter Payne

JACQUES BENOIT

Le retrait de l'Angleterre du système monétaire européen (SME), la semaine dernière, et les mesures que le pays a pu prendre grâce à cela — dévaluation de 10 p. cent de la livre par rapport à la plupart des autres monnaies, réduction des taux d'intérêt — ont beaucoup soulagé l'industrie anglaise, a déclaré hier le haut-commissaire de Grande-Bretagne au Canada, Sir Nicholas Peter Payne.

Cette bouffée d'air frais a été particulièrement appréciée des firmes exportatrices actives sur le marché nord-marché, qu'affectait le cours élevé de la livre, a-t-il précisé dans sa causerie devant les membres du Cercle de la finance internationale et de l'Association commerciale Canada-Grande-Bretagne.

«Le cours plus bas de la livre rendra nos exportations plus compétitives, et cela pourra donner un heureux coup de pouce à notre croissance économique», a-t-il dit.

Toutefois, les avantages qu'en tire le pays risquent de n'être que momentanés, à son dire, si l'Angleterre ne résiste pas vigoureusement aux pressions inflationnistes qui résulteront de la dépréciation de la livre.

Retrait du SME

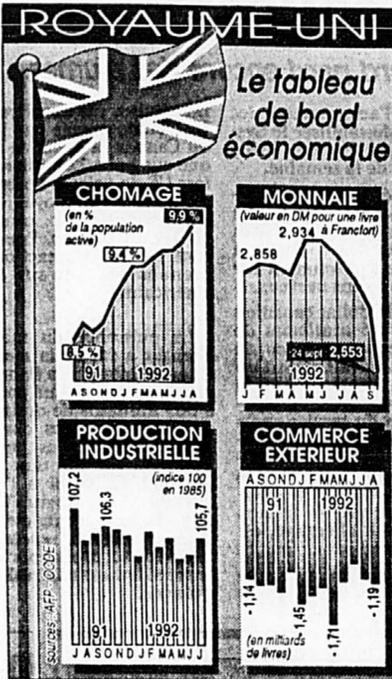
Trois raisons, a-t-il indiqué, ont entraîné le retrait de la Grande-Bretagne du SME.

D'abord, les ventes de dollars et les achats massifs de marks, ce qui est selon lui « la cause traditionnelle étrangère au SME de tension dans le système » (le mark s'appréciant, les autres monnaies suivent); puis l'incertitude à court terme concernant le référendum en France sur le Traité de Maastricht, « que les résultats n'ont pas totalement dissipée »; enfin, la réunification de l'Allemagne.

«Cela a entraîné des pressions inflationnistes exceptionnelles sur l'économie allemande, et a amené la Bundesbank (la banque centrale d'Allemagne) à pratiquer une politique monétaire restrictive et à avoir des taux élevés.»

Une faille existe dans le SME, estime-t-il.

Car alors que les monnaies des 12 pays membres se trouvent de la sorte étroitement liées, avec des écarts déterminés d'avance entre les devises, «le SME n'a jamais été capable



Sir Nicholas Peter Payne, haut-commissaire de la Grande-Bretagne au Canada.

Il faut donc, selon lui, trouver de meilleures mesures de protection des devises européennes, « afin de prévenir qu'elles soient attaquées l'une après l'autre ».

Quoi qu'il en soit, a-t-il ajouté, l'Angleterre ne pourra pas réintégrer le SME « si elle risque de se voir encore une fois forcée de s'en retirer dans des conditions similaires ».

Cela ne veut pas dire que le SME risque de disparaître.

«Je n'ai pas de doute qu'il survivra. Les engagements économiques et politiques pris dans ce sens, spécialement en France et en Allemagne, sont trop profondément enracinés.»

Pour ce qui est du Traité de Maastricht, les pays qui ne l'ont pas encore fait se doivent de le ratifier et il faut aussi, a-t-il dit, apaiser les craintes de ceux qui s'y opposent et venir en aide au gouvernement danois afin qu'il puisse consulter de nouveau la population de ce pays.

de fixer leur valeur face aux autres monnaies, principalement le dollar américain.

«Quand le dollar est faible et que les cambistes se tournent vers le mark à titre de monnaie refuge traditionnelle, ils le font monter face aux autres devises européennes. Cela exerce des pressions très fortes sur le SME, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la conduite des politiques économiques et monétaires en Europe.»

Au tour de Rolls-Royce de réduire son effectif

Agence France-Presse LONDRES

Le prestigieux constructeur automobile Rolls-Royce est devenu hier le dernier groupe britannique à annoncer de massives suppressions d'emplois, dans un pays où la récession vient d'entrer dans sa troisième année et fait des ravages dans tous les secteurs de l'industrie.

Mercredi, British Aerospace avait annoncé son intention de supprimer 3000 emplois dans le cadre d'une restructuration radicale visant à éviter la fermeture de sa division d'avions régionaux. Selon des sources syndicales, le premier constructeur automobile de Grande-Bretagne, Ford, devait de son côté annoncer 2000 licenciements hier soir.

Ces mauvaises nouvelles ont accentué les pressions sur le gouvernement en faveur de mesures de relance. Depuis le retrait britannique du Système Monétaire Européen (SME) la semaine dernière, le gouvernement a baissé les taux d'intérêt à moins de 10 p. cent pour la première fois en quatre ans. Une baisse supplémentaire

de 8 p. cent est anticipée d'ici la fin de l'année.

Mais deux années de récession ont conduit à une forte hausse du chômage, qui se rapproche des trois millions et frise les 10 p. cent de la population active. Le courant s'est accentué en août avec une hausse de 47000 du nombre des demandeurs d'emplois, à 2,8 millions. A leur tour, ces pertes d'emplois massives sapent la confiance des consommateurs et prolongent la récession.

Les 950 licenciements vont réduire l'effectif de Rolls-Royce d'un tiers. Ils sont la conséquence d'une chute de 65 p. cent des ventes de Rolls-Royce et de Bentley au cours des 18 derniers mois. Les ventes ont chuté sur tous les marchés, particulièrement au Japon,

et en juillet le constructeur est parvenu à grand-peine à vendre six voitures en Grande-Bretagne.

Il y a un mois, Jaguar avait annoncé la suppression de 700 emplois en raison de ventes insuffisantes.

Aussi chez Ford

Mais la crise n'a pas touché que le haut de gamme: Ford, qui construit les Escort, les Fiesta et les Orion, a mis les chaînes de production de ses plus grandes usines britanniques au ralenti depuis septembre, en raison d'une baisse des ventes. Le temps de travail a également été réduit en Espagne, en Allemagne, et en octobre la Belgique sera aussi affecté.

En dix-huit mois, l'industrie aéronautique a perdu à elle seule 30000 emplois et ce chiffre pourrait doubler si le projet d'avion de combat européen Eurofighter est définitivement abandonné après le retrait de l'Allemagne.

Les loisirs, le textile et les autres grands secteurs industriels sont également touchés et pendant le mois écoulé, les mauvaises nouvelles se sont succédées. British Coal, la société nationale des charbonnages britanniques, a décidé de fermer une mine de charbon avec la perte de 1400 emplois. Selon un responsable syndical, la fermeture pourrait également mettre au chômage 1700 employés contractuels et dans le domaine des services.

La BBC vient d'annoncer qu'elle allait supprimer 1250 emplois sur cinq ans et les chantiers navals Swan Hunter, qui produisent essentiellement des navires militaires, ont annoncé que plus de 1400 emplois disparaîtraient à partir de décembre en raison d'une baisse de leurs commandes.

Écono-flashes

SAN FRANCISCO: un premier grand magasin

San Francisco a reporté de six mois l'ouverture de son premier grand magasin. La direction avait entamé des négociations avec les propriétaires des Galeries d'Anjou qui leur offraient 16000 pieds carrés mais a changé d'idée en cours de route. «16000 pieds carrés, c'était trop petit», a indiqué le président du conseil Paul Delage Roberge devant un groupe d'analystes financiers. M. Roberge et son équipe sont actuellement à la recherche de locaux offrant de 30000 à 40000 pieds carrés. Des discussions se tiennent actuellement avec Ivanhoë qui tente de louer le local des Magasins M à son Mail Champlain, de Brossard. Ce nouveau concept qui portera le nom des Ailes de la mode (tout comme le nom du magasin) réunira les six chaînes du groupe. On y trouvera des cosmétiques, des accessoires, des vêtements de golf, de la literie et des cosmétiques. On y trouvera aussi un restaurant et un salon de coiffure. Paul Roberge veut en faire un Bloomingdale's québécois. Il entend ouvrir une dizaine de ces magasins au rythme d'un tous les six mois. A noter, les Ailes de la mode ne chasseront pas des centres commerciaux où ils s'installent les boutiques actuelles du groupe San Francisco. M. Roberge considère ces deux concepts comme complémentaires. Enfin, il a mentionné que le magazine *Les ailes de la mode* tirent maintenant à 53000 exemplaires, soit 23000 exemplaires distribués aux abonnés et 30000 vendus en kiosque. «Au chapitre des abonnés, on dépasse *Clin d'Œil* et *Elle Québec*», a-t-il affirmé.



SHELL ouvre une usine en Ontario

Produits Shell Canada Limitée a officiellement ouvert une nouvelle usine d'emballage de lubrifiants à Brockville, en Ontario. Les installations se trouvent dans un secteur industriel de la ville, sur l'autoroute 401, entre Montréal et Toronto. Les installations emploient 75 personnes, dont la moitié environ vient d'autres établissements Shell. L'usine de Brockville remplace des installations plus vieilles à Montréal et Toronto. Elle a été conçue pour produire plus de 150 millions de litres de lubrifiants par année et approvisionner les clients du Canada et de plusieurs autres pays.



GAZ MÉTRO dans les Basses Laurentides

Gaz Métropolitain desservira prochainement trois nouvelles municipalités des Basses Laurentides: La Plaine, St-Lin et Ville des Laurentides. Il s'agit pour le distributeur gazier d'un prolongement de son réseau de 38,2 kilomètres, réalisé au coût de 3,2 millions. Les travaux d'extension du réseau de distribution débiteront au cours de la première semaine d'octobre. À partir de Terrebonne, la nouvelle conduite longera le boulevard Laurier (route 337) jusqu'à Ville des Laurentides. La mise en gaz du nouveau réseau est prévue pour la fin décembre. Gaz Métro prévoit des ventes annuelles additionnelles de plus de trois millions de mètres cubes grâce à ce prolongement.



BELL photocopie

Bell Canada prévoit implanter un nouveau service de télécopie assorti de fonctions évoluées et conçu à l'intention des gros et moyens utilisateurs de télécopieur. Grâce au Service de gestion de télécopie (SGT), les clients pourront diffuser simultanément un document à des centaines de télécopieurs. Le SGT procurera également une fonction de rappel automatique, en cas de signal d'occupation, ainsi qu'une fonction envoi différé, laquelle permettra aux utilisateurs d'expédier des télécopies pendant la nuit, alors que des réductions tarifaires importantes s'appliquent. Le nouveau service se prêtera également à la production de rapports de surveillance qui aideront les clients à suivre de près et à mieux gérer leur utilisation de la télécopie. Ces deux fonctions, rappel automatique et envoi différé, ne sont normalement offertes qu'avec des télécopieurs haut de gamme. À la faveur de l'intelligence du réseau sur laquelle s'articule le SGT, le télécopieur le plus ordinaire pourra maintenant effectuer ce que seuls les télécopieurs plus puissants étaient en mesure de faire auparavant. Le Service de gestion des télécopies pourra être utilisé depuis n'importe quel télécopieur doté du TouchTone MC, sans qu'il soit nécessaire de lui adjoindre un dispositif de composition.



FORESTERIE NORANDA émet des débentures

Foresterie Noranda est convenu d'émettre pour 200 millions de dollars de débentures subordonnées convertibles et non garanties en actions ordinaires de foresterie Noranda au prix de conversion de 8,50 \$ par action ordinaire. Ces débentures porteront intérêt au taux annuel de 7 1/4 p. cent payable semestriellement et viendront à échéance le 30 octobre 2002.



CENTURY 21: le référendum sans impact sur le marché

Selon les Services immobiliers Century 21, les résultats du référendum du 26 octobre n'auront aucune incidence dramatique sur la hausse ou la baisse du marché immobilier canadien. La société fait ressortir que les Canadiens bénéficient en plein contexte référendaire des taux d'intérêt les plus bas en 35 ans.



VIDÉOTRON finance sa dette en dollars américains

Vidéotron Ltée a déposé aux États-Unis auprès de la Securities and Exchange Commission un prospectus préliminaire avec l'intention d'émettre et de distribuer aux États-Unis 150 millions de dollars américains de dette senior subordonnée sous forme de billets à ordre. Le produit net de ce placement, environ 146 millions, servira à réduire les dettes bancaires de Vidéotron. Citicorp Securities Markets et Goldman Sachs agiront en qualité de preneurs fermes.



Faible hausse des salaires canadiens en juillet

Le salaire hebdomadaire des Canadiens a augmenté de 0,4 p. cent à 551,05 \$ en juillet par rapport au niveau de 548,84 \$ enregistré en juin et de 3,3 p. cent sur celui de 533,25 \$ de juillet 1991, a rapporté hier Statistique Canada. L'agence gouvernementale a précisé qu'il y avait 10,02 millions de salariés en juillet, 0,2 p. cent de plus que le mois précédent. La situation de l'emploi ne s'est pas tellement améliorée depuis janvier 1992, ajoute le rapport. Les données sont ajustées pour tenir compte des variations saisonnières de l'économie.

Faible croissance de l'économie américaine

La croissance de l'économie américaine au deuxième trimestre a été de 1,5 p. cent, selon les statistiques définitives communiquées hier par le département américain du Commerce. Ce taux est très légèrement supérieur à celui (1,4 p. cent) que prévoient les experts économiques. Ce taux de croissance limité confirme le fort ralentissement de l'économie américaine par rapport au premier trimestre (2,9 p. cent). La croissance économique est devenue le thème dominant de la campagne en vue des élections présidentielles du 3 novembre. La Réserve fédérale (banque centrale américaine) a annoncé mercredi que le rythme de l'activité économique américaine s'accélérait lentement, mais de façon inégale et marquée par des pertes d'emplois — question sensible pour l'électorat.

EQUIPEMENT LABRIE aux États-Unis

Équipement Labrie de Saint-Nicolas, spécialisée dans la fabrication d'équipement de collecte de rebuts domestiques vient de décrocher un contrat de 2 millions à Rochester pour la fabrication de 40 camions de collecte des ordures. L'entreprise a gagné un appel d'offres auquel avaient participé cinq autres soumissionnaires.



SANI-MOBILE améliore ses résultats

Groupe Sani-Mobile a réalisé au premier semestre terminé le 31 juillet un chiffre d'affaires de 17,79 millions, soit une hausse de 10,1 p. cent par rapport à la même période l'an dernier. Le bénéfice net s'est établi à 513 183 \$ ou huit cents par action comparativement à 95 368 \$ ou 1,5 cent par action.



Antoine François Pierre
L'Agence de Services de Garde en Milieu Familial du MM Inc. fait part de la nomination au CA et Bureau de Gestion d'Antoine François Pierre, directeur-adjoint, en reconnaissance de dix ans de services.
Il a participé à la croissance de l'Agence par les structures créées à son instigation.
Bilan académique du co-auteur du livre «Une expérience à partager»: Formation des Maîtres, Port-au-Prince, Haïti, BAC sociologie, UQAM 1978, Attestation: Gestion des Établissements Santé, ENAP 1990.

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

40181743

Si non, composez, à Montréal, le **251-8688** ou, sans frais, le **1 800 563-8688.**

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS La Presse

CLUB Multi points



La question référendaire

Dans le cadre de sa série de déjeuners-causeries 1992, l'Association des Cadres a invité

Monsieur Lucien Bouchard,
chef du Bloc Québécois,
pour nous entretenir du sujet de l'heure.

Quand: Le mardi 29 septembre 1992, de 12 h à 14 h

Où: L'hôtel Inter-Continental, Salle Saint-Jacques, 360, rue St-Antoine ouest

Prix: 30 \$ incluant taxes et repas

Inscrivez-vous dès maintenant car les places sont limitées.
Pour réservation: M. Gordon Teasdale
Appelez au: (514) 280-4658



MONTREAL BUSINESS RENDEZ-VOUS
D'AFFAIRES DE MONTREAL

une exposition et événement-rencontres qui ouvre une porte sur les débouchés d'affaires qu'offre Montréal.

Thème: «Les entreprises de services, vos associés dans le succès!»

Date: Le lundi 28 septembre 1992

Heure: 16 h 30 à 19 h

Endroit: Hippodrome Blue Bonnets

Coût: Gratuit pour membres / autres 10 \$

Séminaires: «Attendre la qualité pour vos clients et votre entreprise». Gestion motivationnelle «L'or des rois du désert»

Renseignements: **288-9090**

Une réalisation de: Chambre de commerce du Montréal métropolitain Board of Trade of Metropolitan Montreal

ONTARIO HYDRO AVIS DE REMBOURSEMENT AUX DÉTENEURS DES

obligations à 7 1/4 %, série GV, venant à échéance le 1^{er} mai 1994, émises par The Hydro-Electric Power Commission of Ontario

En vertu des modalités s'appliquant aux obligations suscitées, avis est donné par la présente qu'Ontario Hydro remboursera l'émission complète de ces obligations le 1^{er} novembre 1992.

Les détenteurs sont priés de présenter leurs obligations, accompagnées du présent avis, à leur banque ou établissement financier habituel, qui se chargera d'en obtenir le paiement auprès des banques suivantes: la Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque royale du Canada, La Banque Toronto-Dominion et la Banque nationale du Canada.

Le détenteur recevra le paiement intégral du capital et des intérêts sur présentation et remise des obligations nominatives. Pour ces obligations, les intérêts relatifs à la période se terminant le 1^{er} novembre 1992 seront envoyés de la façon habituelle aux détenteurs inscrits.

Le détenteur recevra le paiement intégral du capital sur présentation et remise des obligations à coupons, à condition que tous les coupons venant à échéance après le 1^{er} novembre 1992 soient attachés à l'obligation. Le coupon échéant le 1^{er} novembre 1992 doit être détaché de l'obligation et présenté de la manière habituelle.

Le paiement des intérêts cessera le 1^{er} novembre 1992.

le 25 septembre 1992

Ontario Hydro
Un coup de main à demain.

Grande-Baleine: des environmentalistes américains ne font pas confiance aux études québécoises

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
ALBANY, New York

Des groupes environnementaux américains ont enjoint hier l'État de New York de ne pas se fier à l'évaluation environnementale que les autorités canadiennes et québécoises feront du projet de Grande-Baleine.

«Au Québec, c'est le renard qui garde le poulailler», a déclaré Doris Delaney, directrice de PROTECT (Prudent Residents Opposed to Electric Cable Transmission), une organisation environnementale américaine, au cours d'une audience publique organisée hier à Albany.

Même si l'État de New York a annulé le 27 mars dernier le contrat d'achat de 1000 mégawatts d'électricité qui le liait à Hydro-Québec, il a poursuivi une étude qu'il avait entreprise sur les impacts économiques et environnementaux du contrat. Les autorités new-yorkaises voulaient se servir des résultats de cette étude comme guide pour l'avenir.

Effectivement, une ébauche de l'étude, rendue publique le 8 juillet dernier, indiquait qu'un nouveau contrat avec Hydro-Québec pourrait bien être dans l'intérêt économique de l'État de New York dès l'an 2000.

Les groupes environnementaux américains, opposés au développe-

ment hydroélectrique de la Baie James, n'ont pas apprécié cette conclusion et ont profité d'une audience publique, organisée par l'État de New York pour recueillir des commentaires sur l'ébauche, pour passer à l'attaque.

Ils ont dénoncé le document parce qu'il limite son étude au territoire de l'État de New York et qu'il ne tient pas compte des impacts du développement de la Baie James au Canada même. Les autorités new-yorkaises ont fait savoir que pour cet aspect elles se fiaient à l'évaluation environnementale qui sera effectuée par les gouvernements canadiens et québécois.

Attitude négligente

«Comment peut-on croire au processus canadien lorsqu'on constate l'attitude horriblement négligente du Québec lors de la phase un de la Baie James et les 150 violations de la Convention de la Baie James reprochées à Hydro-Québec? a demandé Mme Delaney. Jusqu'ici, l'attitude du Québec est caractérisée par des promesses brisées et par une absence absolue de protection de l'environnement.»

M. Michael Testa, de la section américaine des Amis de la Terre, a affirmé que New York ne pouvait pas se fier à une évaluation effectuée par le Québec et Hydro-Québec, des «parties intéressées qui sont présu-

mément acquises à l'idée du développement hydroélectrique et qui sont responsables en grande partie des aspirations politiques et économiques du Québec».

Mme Betty Quick, du Sierra Club, a déclaré que le Québec et Hydro-Québec tentaient d'écarter le gouvernement fédéral du processus, ce qui, selon elle, priverait les Cris d'une source de financement, de spécialistes indépendants et d'audiences publiques.

Mme Quick a affirmé que l'État de New York devait élargir le champ de sa propre étude et tenir compte des impacts du développement de la Baie James sur l'environnement global.

L'hydroélectricité n'est pas une source d'énergie propre, a-t-elle soutenu. Elle a affirmé que la décomposition des végétaux dans les zones inondées causerait l'émission de gaz responsables de l'effet de serre.

Cet effet de serre se ressent dans l'État de New York, a-t-elle affirmé. «Il n'y a pas de mur entre le Canada et l'État», a-t-elle fait observer.

Oiseaux migrants

Les environmentalistes américains ont également soutenu que les oiseaux migrants qui traversaient l'État de New York seraient affectés par la destruction de leurs aires de nidification, dans le Nord du Québec.

Une biologiste Mohawk, Mary Fadden, et un législateur de l'État de New York, le représentant Sam Hoyt, se sont inquiétés au sujet du mercure que les chasseurs de l'État pourraient ingérer en mangeant des oiseaux aquatiques qui se sont nourris de poissons contaminés.

Quant à Andrew Mason, de la National Audubon Society, il a dit craindre que les alumineries attirées au Québec par l'électricité à bon marché n'augmentent le niveau de pollution du Saint-Laurent, qui borde l'État de New York.

Alors que Mme Quick a recommandé à l'État de cesser purement et simplement d'acheter de l'électricité du Québec, le sénateur Franz Leichter a proposé de forcer Hydro-Québec à créer des programmes agressifs de conservation d'énergie en inscrivant cette condition dans tout nouveau contrat.

Mme Stella Leney, conseillère au vice-président pour l'environnement à Hydro-Québec, a comparu pour faire valoir que les lignes directrices du processus canadien d'évaluation environnementale étaient particulièrement sévères, que le projet de Grande-Baleine irait de l'avant même sans le contrat de 1000 mégawatts, et que la concentration de mercure des oiseaux migrants consommés par les chasseurs américains continuerait à être très bas.



Bourse

MICHEL GIRARD

Stratégies d'intérêt...

D'ici la tenue du référendum sur l'accord constitutionnel de Charlottetown, il est évident que notre dollar continuera de subir de fortes pressions à la baisse, ce qui devrait entraîner une hausse de taux d'intérêt, du moins temporairement. Alors que les épargnants conservateurs se réjouiront de la moindre augmentation de taux d'intérêt, les gens appelés à emprunter ou à renouveler une hypothèque s'inquiéteront devant la tournure des événements.

À la suite de l'ouragan qui vient de frapper les marchés monétaires européens et de la vive spéculation qui a littéralement secoué la livre sterling, la peseta espagnole, la couronne danoise... et maintenant le franc français, il apparaît évident que le dollar canadien représente aujourd'hui une cible extraordinaire pour les spéculateurs spécialisés dans le tripatage des monnaies.

Et on parle ici de gros joueurs: ce sont surtout les cambistes à l'emploi des grandes banques et des grandes corporations (canadiennes comme étrangères) qui s'en donnent présentement à cœur joie sur les marchés des changes. Comme terrain propice pour attirer les spéculateurs, rien de mieux qu'une période d'incertitude, comme on vient d'en vivre toute une avec le référendum français sur l'accord de Maastricht.

Ici au Canada, eh bien! notre référendum fédéral sur l'accord constitutionnel sert de parfait prétexte pour tripatage le dollar canadien. Devant une amplification de l'incertitude qui régnera d'ici le 26 octobre, jour de référendum, les milieux financiers canadiens seront empreints d'inquiétude et de nervosité. Rien de mieux qu'un tel contexte pour augmenter la volatilité du dollar canadien... Ce dernier est appelé à fluctuer beaucoup, étant à la merci des attaques dirigées par les spéculateurs et la contre-attaque de la Banque du Canada. Et cette volatilité sera d'autant plus accrue par le jeu des spéculateurs qui, en l'espace de quelques fractions de seconde, changent carrément de stratégies en achetant au lieu de vendre ou vice-versa.

Donc, une chose est certaine: la devise canadienne restera très volatile d'ici le référendum canadien. Ce sont malheureusement ces périodes de grande volatilité que les spéculateurs (au sein desquels on retrouve les grandes banques canadiennes) affectionnent particulièrement dans le but de faire des passes rapides de profits.

Si votre banquier essaie de vous faire pleurer sur la chute de notre devise et ses conséquences sur une hausse de taux d'intérêt, rappelez-lui pour qui il travaille!

Autre facteur fort important qui rend le dollar canadien captivant aux yeux des spéculateurs: la tenue prochaine des élections américaines. Plus on se rapprochera de la journée des élections américaines, début novembre, plus le résultat des sondages sur la lutte entre MM. Bush et Clinton affectera le comportement du dollar américain par rapport aux monnaies étrangères, dont notre dollar.

Cela étant dit, les taux d'intérêt canadiens grimperont de combien d'ici la fin octobre? Et puis après la tourmente référendaire, ils redescendront de combien? Soyons sérieux! Jouez les devins dans le monde la finance et de l'économie... c'est bon pour la frime. On peut anticiper des tendances à la long terme, mais essayer de prévoir avec précision le comportement des marchés financiers à très court terme, c'est un coup de dés.

Prenons l'exemple de la bourse. À chaque matin, le fil de presse Dow Jones rapporte les prévisions d'un ou deux analystes sur le comportement de Wall Street au cours de la journée. Sachez une chose: dans 50 p. cent des cas, les analystes, pourtant armés jusqu'aux dents avec de multiples indicateurs, se trompent. Ils ont donc raison une fois sur deux. Quelle science!

Une hausse de taux de combien? Un quart de point, un demi...? Tout dépendra de la bataille que se livreront les spéculateurs et la Banque du Canada. En France, les taux ont monté avant-hier de deux points et demi et ce pour tenter de mettre au pas les spéculateurs. Pas de panique, on n'est pas rendu là. Mais... Alors quelle stratégie adopter?

A) Si vous avez des épargnes à investir dans des placements conservateurs, comme les certificats de placement garantis, les dépôts à terme?

Soyez patient. Placez vos économies dans un véhicule à court terme, comme un fonds mutuel dit de «marché monétaire». Le rendement vaut bien celui des certificats d'un an, avec bien souvent plus d'un point de pourcentage en mieux. C'est sans risque et très liquide, en ce sens que vous pourrez retirer vos épargnes et les réinvestir dans un autre véhicule financier dès que les taux auront grimpé.

Les fonds de marché monétaire sont en vente dans toutes les institutions financières. Généralement, il n'y a pas de frais d'entrée ni de sortie. Ces fonds investissent dans les bons du trésor et du papier commercial de grande qualité. Si les taux montent de façon relativement importante, vous pourrez sortir une partie de vos épargnes et les transférer dans un placement à plus long terme et plus payant.

B) Si vous devez emprunter ou renouveler un prêt hypothécaire?

1. Si toute éventuelle hausse de taux d'intérêt vous inquiète et vous fait faire de l'insomnie, arrêtez de braver le marché et geler votre hypothèque pour une période allant de trois à cinq ans. Les taux actuels sont historiquement très bas.

2. Si vous vous sentez apte à affronter la tourmente dans laquelle va se débattre le dollar canadien, jouez le court terme: le taux variable pour les plus audacieux (le taux fluctuera au gré des hausses et baisses du taux préférentiel); le taux ouvert de six mois ou un an pour les optimistes qui croient en une autre baisse de taux d'intérêt une fois le référendum passé; le taux fermé de six mois ou un an pour l'emprunteur qui estime que les taux ne peuvent monter avant longtemps!

Au-delà des pressions qui s'exerceront sur le dollar canadien, les deux seuls facteurs qui peuvent avoir une influence marquée sur un revirement à la hausse de la tendance à long terme des taux d'intérêt sont: une reprise de l'inflation (ce qui n'est pas le cas actuellement) et une reprise de l'économie canadienne (ne vous en faites pas, on risque de l'attendre longtemps, du moins tant et aussi longtemps que les Américains ne verront pas la leur se redresser).

A propos de l'offre de la BN
Dans certaines succursales, des preposés aux prêts hypothécaires de la Banque Nationale ont malheureusement donné des renseignements erronés au sujet de la fameuse offre de remboursement de 1000 \$ de pénalités aux clients des autres institutions financières qui désirent briser leur hypothèque et la transférer à la BN pour un terme de cinq ans.

L'offre visant la clientèle des autres institutions n'est assujettie à aucune restriction de terme restant sur l'hypothèque du transfuge potentiel (contrairement à la règle des 36 mois et moins qui touche les clients de la banque). Le remboursement de l'indemnité est égal au montant de la pénalité imposée jusqu'à concurrence de 1000 \$, il n'y a pas de règle de pourcentage qui s'applique, contrairement à l'offre touchant les clients de la BN.



Manhattan perd un de ses symboles

PHOTO REUTER

Après 29 ans au sommet de l'un des immeubles les plus connus de Manhattan, la lettre «P» de Pan Am a disparu hier, le nouveau propriétaire de l'immeuble ayant décidé de remplacer le nom de la compagnie aérienne disparue par le sien: MetLife. La compagnie d'assurance vie Metropolitan Life Insurance a l'intention de fixer des lettres de cinq mètres de haut à ses couleurs et de démonter les deux logos de Pan Am, en forme de globe, installés à l'est et à l'ouest de l'immeuble de 59 étages situé sur Park Avenue. MetLife avait racheté l'immeuble Pan Am en 1981 pour 400 millions de dollars. «Mais puisque Pan Am n'est même plus locataire de l'immeuble et a virtuellement disparu, il est normal de remplacer le panneau par un nom familier», a expliqué le président de MetLife, Robert Schwartz. Les dernières lettres de la compagnie aérienne seront recouvertes d'une bâche jusqu'à la fin des travaux prévus en décembre.

Québec subventionne ATS Aérospatiale

Le premier ministre du Québec Robert Bourassa doit annoncer aujourd'hui, au cours d'une visite à savoir de campagne référendaire, un investissement de 21 millions dans la société ATS Aérospatiale, de Saint-Bruno, qui fabrique des simulateurs destinés à la formation des contrôleurs aériens. Le gouvernement du Québec contribuera à cet investissement par le biais de son fonds de développement technologique.

En compagnie de la ministre de l'Enseignement supérieur et députés locale Lucienne Robillard, M. Bourassa visitera l'usine qui emploie plus de soixante personnes et où une centaine d'autres pourraient trouver du travail d'ici à quelques années à la suite de cet investissement.

ATS Aérospatiale se spécialise dans les simulateurs en temps réel qui reproduisent les conditions en vigueur dans les tours de contrôle, stress y compris. L'investissement gouvernemental contribuera au développement de technologies de pointe reliées à l'image.

Après sa visite à ATS, M. Bourassa doit rencontrer les membres du comité du OUI de Saint-Bruno.

Chômage: le Conference Board ne déborde pas d'optimisme

Presse Canadienne
TORONTO

Il faudra cinq autres années pour ramener le taux de chômage au niveau où il se trouvait avant la récession, a annoncé hier le Conference Board du Canada.

Cette «reprise maladroite» signifie que le taux de chômage demeurera supérieur à onze pour cent durant la prochaine année, a indiqué Jim Frank, l'économiste en chef de cette agence indépendante de recherche et de prévisions.

Il faudra attendre 1997 avant que le taux de chômage ne tombe aux

alentours de huit pour cent, là où il se trouvait lorsque le marasme a commencé, en 1990, a poursuivi M. Frank, lors de la conférence annuelle consacrée aux prévisions réalisées par le Conference Board.

M. Frank a également souligné qu'il y aurait d'autres mauvaises nouvelles, telles l'annonce, cette semaine, des 800 mises à pied chez Stelco. Mais, somme toute, l'année qui vient devrait se montrer plus clémente en matière de travail.

«Ce ne sera toutefois pas une forte reprise et ce ne sera pas assez pour faire diminuer, à court terme, le taux de chômage», a-t-il noté.

Pour que le taux diminue de façon substantielle, il faudra «une croissance économique soutenue pendant plusieurs années», a poursuivi M. Frank.

Alors que, théoriquement parlant, la récession s'est terminée en avril 1991, aucune reprise économique tangible ne s'est faite au cours de la dernière année.

Le Conference Board du Canada a prédit que l'économie croîtra de 1,5 p. cent cette année, et de 3,5 p. cent en 1993.

Selon l'organisme, cette reprise «anémique» est le résultat des lourdes dettes accumulées par les entre-

prises avant la récession, du taux de chômage élevé, les contraintes gouvernementales et de la faiblesse de l'économie américaine — les États-Unis étant le principal marché d'exportation du Canada.

Par ailleurs, la chute du dollar canadien, au cours des deux dernières semaines — qui, mardi, a poussé la Banque du Canada à hausser son taux d'escompte pour une troisième semaine consécutive — est directement reliée à la crise européenne et est donc temporaire, a ajouté M. Frank.

Selon lui, les taux d'intérêt devraient baisser à nouveau et le dollar canadien, valoir à nouveau environ 83 ou 84 cents US.

Toutefois, le rejet de l'entente de Charlottetown lors du référendum du 26 octobre pourrait saboter ces prévisions: le dollar devrait chuter, le taux d'intérêt monter, la confiance des consommateurs et de l'industrie diminuer, a affirmé M. Frank. «Un vote en faveur du NON aura des conséquences négatives sur l'économie», a-t-il indiqué.

ADMACO OFFRE DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE POUR 92



TÉLÉVISEUR GRATUIT

Ce mois-ci seulement, et jusqu'à épuisement de l'inventaire, vous obtiendrez à l'achat d'un petit photocopieur Konica à 1995 \$ un téléviseur stéréo couleur Magnavox avec commande à distance.

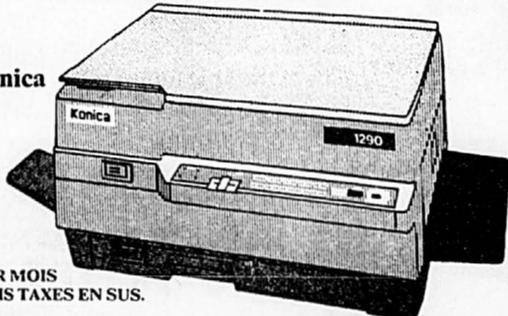
Pour 1995 \$*, le photocopieur Konica modèle 1290 vous donne:

- 12 copies/minute
- plateau fixe
- format lettre ou légal
- alimentation manuelle

*Possibilité de location: 599\$ PAR MOIS POUR 48 MOIS TAXES EN SUS.

Cette offre peut être valable sur d'autres modèles disponibles.

Quantités limitées pour un temps limité.



Konica DISTRIBUTEUR AUTORISÉ

VENTE - LOCATION - SERVICE
ADMACO 5525, RUE PARÉ
MONT-ROYAL H4P 2N3
ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE
OUVERT SAMEDI DE 10h À 14h
341-3020

Clarks
135\$
Soulier sport en cuir, pointures 7 à 13, sauf 11-1/2 et 12-1/2

Bovet

DONNEZ-MOI DES AILES

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC
2300 ouest, boulevard René-Lévesque
Montréal (Québec) H3M 2R5
Tel: (514) 937-6171

British Airways prend 49,9 % du capital de TAT European Airlines

Associated Press
PARIS

British Airways, première compagnie mondiale pour le transport de passagers internationaux, va prendre 49,9 p. cent du capital de TAT European Airlines, la plus importante compagnie aérienne indépendante en France. Le contrat signé prévoit également que d'ici au 1er avril 1997, British Airways pourra porter sa participation à 100 p. cent du capital, une éventualité que les deux parties envisagent avec satisfaction.

Cet accord, annoncé hier au cours

d'une conférence de presse, ne concerne pas les autres activités du groupe TAT (Transports aériens transrégionaux): fret, maintenance, transport postal (Chronopost)... Mais il permettra à TAT European Airlines «de développer son trafic intérieur, grâce à de nouvelles liaisons internationales qui seront mises en service en collaboration avec British Airways».

Pour la compagnie britannique, cet investissement est «une nouvelle étape dans sa politique de création d'une compagnie aérienne globale, ayant une présence de grande portée dans tous les marchés géographiques majeurs». Cette

politique s'est déjà concrétisée par le rachat de 49 p. cent du capital de la compagnie allemande Delta Air.

Avec l'investissement — d'un montant de 17,25 millions de livres sterling — dans TAT, British Airways est désormais présente dans les trois marchés les plus importants du transport aérien européen: Royaume-Uni, Allemagne, France.

USAir

En outre, la compagnie britannique pourrait à terme obtenir un droit de vote à 21 p. cent dans la USAir, le quatrième plus grand transporteur aux États-Unis. TAT, dont l'essentiel (80 p. cent) de la

clientèle est composée de gens d'affaires, dessert 32 villes en France, ce qui lui vaut, a expliqué son pdg Michel Marchais, le surnom d'«Air France profonde». L'intention de la compagnie est de développer encore davantage ces lignes aériennes intérieures en multipliant les fréquences et les liaisons entre la province et l'international. De nouvelles lignes pourront également être ouvertes à l'avenir, notamment vers l'Allemagne et la péninsule ibérique, a dit M. Marchais sans davantage de précisions.

Le développement de la compagnie se fera aussi par l'accroissement de sa flotte, composée majoritairement d'appareils

de petite capacité (65 à 80 sièges): des Airbus A-320 devraient être exploités dès 1994.

Pour TAT, la recherche d'un partenaire s'imposait depuis le retrait d'Air France de son capital, intervenu en 1991 à la demande de la Commission de Bruxelles afin de mettre le groupe français en conformité avec les règles de concurrence. Les restructurations que connaît actuellement le transport aérien à l'échelle européenne (accord Sabena-Air France, KLM et Air UK, British Midland et SAS) ont aussi poussé le groupe d'origine toulousaine à chercher un partenaire puissant capable d'assurer son développement.

Les compagnies « charters » en pleine mutation

NOTE: une malencontreuse erreur a eu pour conséquence de priver hier nos lecteurs de la suite de l'article que nous reproduisons intégralement aujourd'hui. Nos excuses.



Laurier Cloutier

envoyé spécial
La Presse À SEEHEIM

Les compagnies de vols nolisés vont se transformer pour mieux battre les transporteurs aériens conventionnels sur leur propre terrain. Les charters rejoignent ainsi aux mutations du marché des vacances et aux regroupements des entreprises aériennes.

C'est ce que déclare le Dr Franz Schoiber, président du conseil de Condor, la filiale de vols nolisés de Lufthansa, une des 100 du

groupe allemand, mais qui n'écarte pas de concurrencer le transporteur dans plusieurs pays.

Cette déclaration a été faite lors au 19^e colloque international sur l'aviation, à Seenheim, en banlieue de Francfort.

Au Canada et au Québec aussi, les firmes de vols nolisés, comme Nationair, doivent se repositionner par suite de la fusion d'Air Canada et de Canadien. Mardi, Nationair lançait d'ailleurs une guerre de prix sur la route Montréal-Toronto.

La mutation des compagnies de charters proviendra d'abord des transformations dans l'organisation des vacances, qui affecteront aussi les grossistes et les agents de voyages.

Retraités

«Les retraités offriront le plus gros potentiel de croissance du marché au cours de la prochaine décennie», ajoute Franz Schoiber.

«Le tourisme, la plus grosse industrie du monde, affichera également la plus forte progression de l'économie mondiale. Le public et le gouvernement ne le réalisent pas souvent».

«D'ici l'An 2000, on ne pourra plus faire la distinction entre les charters et les vols réguliers. Les gens veulent tous de bons sièges à bon prix. Condor aura donc des vols réguliers et concurrencera Lufthansa. Dans la Communauté européenne, la différence entre les permis de vols nolisés et ceux des vols conventionnels va disparaître d'ici 12 mois».

Franz Schoiber ne parle déjà plus de Condor comme d'une firme de vols nolisés mais comme d'une entreprise de tourisme. Condor n'offre pas des billets de première ou de classe affaires mais plutôt des sièges en classe confort. «Nous détenons un avantage de 25 à 30 p. cent dans les coûts sur Lufthansa. On

souhaite que les gens nous identifient comme la filiale de tourisme de Lufthansa.»

Le président lance que «les transporteurs conventionnels ne connaissent rien à l'industrie du tourisme. Ils dorment tous». Condor envisage de vendre une partie de ses actions dans le public, afin «de se dégager un peu de Lufthansa».

Reorganisation du fret

Wilhelm Althen, vice-président exécutif de Lufthansa Cargo, croit de son côté que l'Europe se dotera prochainement, «dans deux ou trois ans», d'un géant dans le transport de fret. Lufthansa se prépare en conséquence: elle a complètement séparé ses opérations de fret et de passagers. Pour gagner du galon parmi les grands du cargo, Lufthansa doit cependant ajouter l'Asie à ses marchés des États-Unis et de l'Europe.

M. Althen classe sa compagnie au premier rang mondial, suivie de Federal Express, Japan Airlines, Air France, Korean Airlines et KLM. «Lufthansa veut être le leader des bas coûts dans le fret (comme dans le marché des passagers) et augmenter sa part aux États-Unis. On opère comme une firme de vols nolisés dans le cargo. Le marché du fret va plus que doubler d'ici la fin du siècle».

Par ailleurs, la congestion des aéroports et de l'espace aérien coûte déjà 15 milliards par année et ça ne peut plus durer, estime Thomas Stephen Windmuller, directeur adjoint de l'IATA, à Genève. À ce rythme, en l'An 2000, les transporteurs perdront 30 milliards à ce chapitre, partagés également entre les États-Unis, l'Asie et l'Europe. «Aux États-Unis, les deux millions d'heures de vols perdues équivalent à la mise hors service de 500 avions!»

Dans les années 70, certains

vols souffraient de délais. Durant les années 80, la plupart des décollages s'effectuaient en retard. Non seulement les aéroports sont congestionnés mais aussi les corridors aériens, partagés entre la plaisance, le militaire et le commercial.

Les dirigeants devraient démontrer la volonté politique de doter le monde des infrastructures aériennes nécessaires. Il faudrait également refaire le partage de l'espace aérien. L'armée n'utilise ses corridors qu'à l'occasion mais obligent les transporteurs aériens à des décollages à la verticale, jusqu'à de fortes altitudes, même pour de courtes destinations, à grands frais de consommation d'énergie.

Vu les différents systèmes informatiques, les diverses réglementations des pays et la disponibilité des contrôleurs aériens, des avions doivent souvent s'arrêter à la frontière... et tourner en rond, le temps que les pilotes reçoivent l'autorisation de poursuivre leur route.

Les faillites et les difficultés des transporteurs proviennent de leurs coûts croissants. Or, ils doivent payer aujourd'hui plus de taxes et de frais aériens que de carburant. Pourtant, un vol de Sabena de 45 minutes entre Bruxelles et Paris a accusé 40 minutes de retard.

Malgré ses pertes considérables, le Dr Rolf Dieter Grasse, directeur exécutif et porte-parole, assure que Lufthansa ne baisse pas les bras. Elle envisage d'acheter Continental, le 5^e transporteur américain, et poursuit sa croissance. «Lufthansa enlève ses gants». La firme affiche la plus jeune flotte du monde, d'une moyenne d'âge de cinq ans, et la plus «verte», renchérit Don W. Bahr, vice-président de GE. Il n'est donc pas étonnant que l'Allemagne fasse pression sur les organismes internationaux afin qu'ils haussent leurs normes, pour tous les transporteurs.

Par ailleurs, Téléglobe Canada et la Société internationale des télécommunications aéronautiques (SITA), de ses bureaux de la rue Sherbrooke, à Montréal, pilotent le nouveau projet d'installation du téléphone à bord des avions. Le groupe a signé 17 contrats avec des compagnies aériennes, dont avec Japan Airlines, Cathay, Air France et Lufthansa. Le téléphone est déjà branché chez 15 d'entre elles.

Après le téléphone, à 10 dollars la minute, suivront le fax, la télé et le vidéo. Le voyageur retrouvera donc bientôt l'ambiance de son salon lors de vols internationaux et de certains nationaux. La demande s'accroît. Lors d'un projet pilote, un passager a téléphoné à terre durant 90 minutes, pour un compte de 900 dollars. Notre reporter fut invité par Lufthansa en Allemagne et en Angleterre.

“GRANDIR!”

L'interurbain Bell vous invite au plus grand rassemblement d'hommes et de femmes d'affaires du pays!

9 salons sous un même toit!

- SOMMET PME **NOUVEAU**
- CARREFOUR INTERNATIONAL **NOUVEAU**
- SALON INNOVATION ET PRODUCTIVITE
- SALON DES ACHATS
- SALON INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS
- SALON FINANCES ET COMPTABILITE
- SALON DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE **NOUVEAU**
- SALON PUBLICITE ET MARKETING
- SALON VOYAGE ET CONGRES
- SALON AUTOS ET TRANSPORT

■ **25 000 personnes** qui veulent commercer avec vous! **500 exposants!** Apportez vos cartes de visite!

■ **Le Sommet PME:** des contacts, des stratégies, des occasions d'affaires uniques pour les PME... plus un itinéraire-PME pour optimiser votre visite!

■ **Le Mexique et la Chine** au rendez-vous! **31 sociétés de Shanghai** vous ouvrent leurs portes!

■ **50 acheteurs!** 35 milliards! Un marché à saisir au **Salon des Achats!**

■ Apprenez... à maximiser vos dollars publicitaires au **Salon Publicité et Marketing**... à négocier de meilleurs espaces à bureaux au **Salon de l'Immobilier d'entreprise!**

■ **Dressez votre plan d'action** pour les **années 90!** Découvrez de nouvelles sources de financement... des technologies de pointe!

■ **4 jours** de contacts, d'alliances et de maillage d'entreprises!

■ **4 jours pour s'entraider et bâtir** un Québec qui occupera une place concurrentielle sur la **scène mondiale!**

GRATUIT!

Obtenez gratuitement votre porte-documents Bell à l'entrée du Salon: pour y passer tous les documents que vous recevez, les cartes de visite, les appels d'offre, etc...

UNE GRACEUSETÉ DE L'interurbain Bell

*Quantité limitée



L'interurbain Bell présente

LE 8^e SALON

LE MONDE DES AFFAIRES®

Place Bonaventure / Montréal / 1^{er} au 4 octobre
Jeudi: 12h à 20h / Ven., sam., dim.: 12h à 18h

CRIQ
MARTIN
AFFAIRES

DATA MARK
GRAPHIX

DÈS DEMAIN = OBTENEZ VOTRE LAISSEZ-PASSER GRATUIT ENCARTÉ DANS La Presse DE SAMEDI

C'est payant de savoir ce qu'on veut.

Les gens avertis qui savent exactement comment investir leur argent peuvent réaliser des économies substantielles. C'est précisément pour cette raison qu'ils font appel à Actions en direct.

Lorsque vous avez décidé quels titres vous voulez acheter ou vendre, appelez Actions en direct. Nous exécuterons vos commandes rapidement, efficacement, tout en vous faisant économiser de l'argent.

Renseignez-vous dans n'importe quelle succursale de la Banque Royale ou en nous téléphonant.
Montréal: 987-8000 En province: 1-800-363-3967

ACTIONS EN DIRECT
COURTIERS À ESCOMPTE



COURTAGE
BANQUE ROYALE INC.

Beaucoup d'inquiétude à moins de cent jours de l'ouverture du marché unique européen

Reuter
BRUXELLES

Moins de 100 jours avant l'ouverture du marché unique européen de 1993, les responsables de la CEE craignent de plus en plus que des combats d'arrière-garde des administrations nationales et les tensions monétaires ne minent l'édifice patiemment construit en sept ans.

Leur préoccupation ne concerne en rien l'adoption des législations qui, 35 ans après la création de la Communauté, entrainera la création du plus grand marché de la planète.

Quelque 90 p. cent des «directives» ont été adoptées et 75 p. cent d'entre elles sont traduites dans le droit national des Douze.

La réunion des ministres des Douze chargés du dossier, mardi dernier, n'a pas le moins du monde été perturbée par les incertitudes qui pèsent sur la ratification du traité de Maastricht — plusieurs textes sont venus s'ajouter à la liste déjà longue des législations harmonisées.

Seule la création d'un statut de société européenne pose problème côté économique, tandis que les Britanniques veulent encore conserver des contrôles aux frontières pour les personnes afin de lutter contre le terrorisme et le trafic de drogue.

«Ce qui m'inquiète, ce n'est pas ça», a dit Ricardo Perissich, directeur général chargé du dossier à la Commission, lors du «Forum de l'Expansion» qui s'est terminé hier.

«La question importante pour l'après-1993 (...) est de voir comment cela va marcher car ce que nous avons construit est un système du point de vue juridique extrêmement complexe (...) contrôlé par des administrations nationales, avec des entreprises qui n'y comprennent pas grand-chose», a-t-il ajouté.

Changer de culture

Et de prédire que «ce système ne fonctionnera pas si la culture des administrations des pays membres ne change pas».

Les administrations nationales chargées de contrôler l'application des directives pourraient être tentées de protéger leurs «champions nationaux» contre la concurrence en érigeant de nouvelles et subtiles barrières techniques aux échanges.

Dans la plupart des cas, les Douze ont en effet agi non pas en créant une réglementation européenne mais en donnant priorité à la déréglementation grâce à la reconnaissance mutuelle des normes ou des pratiques nationales.

«L'acceptation mutuelle des législations nationales, c'est le

coeur de ce que nous faisons», a souligné mercredi Martin Bangemann, commissaire européen au marché intérieur.

Ce choix «laxiste» pourrait se révéler d'autant plus dangereux pour le marché intérieur que la Commission n'a pas le pouvoir d'assumer le contrôle de l'application des directives.

En outre, en cette période de chasse aux sorcières, elle ne risque pas d'obtenir un tel pouvoir, à supposer qu'elle soit assez inconsciente pour le demander et provoquer un tollé.

Dans son dernier rapport, publié début septembre, sur l'état de réalisation du marché unique, l'exécutif européen se contente ainsi de recommander le développement d'une «politique globale de formation des administrations en charge de la gestion des règles de fonctionnement du marché unique».

Contradictions

La tempête qui souffle actuellement sur les marchés monétaires a par ailleurs confirmé les pressentiments des responsables européens sur les contradictions du système.

«Le marché unique peut naître sans monnaie unique (...) il ne peut pas fonctionner à terme sans politique monétaire commune», a estimé Ricardo Perissich. «Si on

essaie de le faire, inévitablement les tensions s'accroîtront et quelque part, c'est difficile de dire où, le marché unique va claquer».

Prévue comme prélude à la monnaie unique, la libéralisation des mouvements des capitaux en vigueur depuis 1990 entre la plupart des pays de la CEE, a permis à des milliards de dollars de circuler pour attaquer l'une ou l'autre devise.

Sans monnaie unique, dont la perspective paraît maintenant plus éloignée, pourra-t-on maintenir ce libre accès?

«Je n'ai jamais compris comment on peut faire fonctionner un système de liberté totale de circulation des capitaux, de contrainte sur les taux de change, sans politique monétaire unifiée», a déclaré le directeur général bruxellois. «A un certain moment, il y a un fusible qui saute».

Enfin, le recours au principe de «subsidiarité», qui veut que les décisions ne soient prises au niveau européen que lorsque les États sont moins bien placés, inquiète aussi beaucoup.

«La subsidiarité risque de devenir pour certains un prétexte important pour se soustraire à un fonctionnement efficace du marché intégré avec des règles qui sont valables pour tous», a conclu Ricardo Perissich.

La bourse en bref

MONTRÉAL					TORONTO				
Volume: Jeudi 6 462 000, Mercredi 5 584 000					Volume: Jeudi 27 347 000, Mercredi 30 514 000				
Faits saillants:					Faits saillants:				
Actions trans.	349	376		Actions trans.	837	856			
Gains	126	106		Gains	252	262			
Pertes	103	151		Pertes	263	308			
Inchangées	120	119		Inchangées	322	286			
Hauts 92	13	10		Hauts 92	34	32			
Bas 92	5	17		Bas 92	13	22			
Valeurs les plus actives					Valeurs les plus actives				
Volume	Valeurs	Ferm.	Var.	Volume	Valeurs	Ferm.	Var.		
632 551	Bq Nationale	7%	+1/4	658 444	TransCanada Pipe	18 1/2	-1/4		
626 400	Noranda Forest	7%	-1/4	845 460	Petro-Canada	9%	+1/4		
277 893	Macmillan Bloedel	18 1/2	-1/4	823 200	Laidlaw-B.	9%	-1/4		
271 323	Bombardier-B.	12 1/2	+1/4	777 323	Noranda Inc.	7%	-1/4		
205 903	Bq Royale du Cda	24 1/2	+1/4	612 360	Bq Nouv-Ecosse	23 1/2	+1/4		
Juniors / Mines et pétroles					Mines et pétroles				
Volume	en cents	Ferm.	Var.	Volume	en cents	Ferm.	Var.		
520 718	Mazurin Expl.	69	+0,9	634 500	Poco Pete	4,95	+0,05		
55 000	Barex Inc.	16	-0,1	560 498	Placer Dome	13 1/2	-1/4		
50 733	Messegay M.	06	+0,2	520 500	Comino Res.	2,40	-0,10		
31 500	St Genevieve	54	-0,1	451 500	United Reef	40	+0,2		
30 500	Orleans Res.	30	stab.	442 458	Sceptre Res.	65	-0,02		
NEW YORK					NASDAQ				
Volume: Jeudi 187 770 000, Mercredi 204 350 000					Volume: Jeudi 180 688 400, Mercredi 193 243 200				
Faits saillants:					Faits saillants:				
Actions trans.	2 324	2 327		Actions trans.	4 191	4 187			
Gains	933	780		Gains	1 232	1 085			
Pertes	754	947		Pertes	1 048	1 288			
Inchangées	637	600		Inchangées	1 911	1 814			
Hauts 92	44	29		Hauts 92	82	51			
Bas 92	34	45		Bas 92	69	84			
Valeurs les plus actives					Indices NASDAQ				
Volume	Valeurs	Ferm.	Var.	Composite	Haut	Bas	Ferm.	Var.	
7 336 500	Am Tel. & Tel.	43 1/2	+1/4	585 53	583 22	585 93	+2 57		
7 063 300	Fst Fed	16	+1/4	Industrielles	627 64	624 87	+2 76		
4 390 800	Merck	45 1/2	-1/4	Banques	459 59	457 17	+2 42		
3 050 200	Unieys Cp.	9 1/4	+1/4	Assurances	691 38	681 10	+10 28		
2 854 100	Gen Motors	33 1/2	+1	Finances	679 07	678 55	+0 52		
Indices Dow Jones:					Indices Standard & Poor's:				
30 Ind.	3287,06	3310,84	3267,07	+9 181 1/2	400 Industries	Haut	Bas	Ferm.	Var.
20 Tr.	78,1812	96,3312	72,7412	+8,75	+13,11	454 30	492 89	493 39	+0 50
15 Sv P.	217,83	219,52	217,20	+1,62	20 Transports	326 26	321 37	324 44	+3 07
65 Comp.	1154,57	1166,01	1148,74	+17,27	40 Serv.pub.	154 85	153 95	154 73	+0 65
					40 Finances	35 50	35 06	35 47	+0 40
					500 Composite	419 01	417 44	418 47	+1 03

En bref

AGT réduit son personnel
Quelque 1500 travailleurs devront abandonner leur emploi avec AGT Ltd. au cours des douze prochains mois, a annoncé hier le président de cette compagnie Don Lowry. Il a anticipé que des offres encourageant les départs volontaires entraineraient, d'ici janvier, une réduction du personnel de 500 travailleurs. Puis suivra, au cours de 1993, le débouchage de 1000 autres employés. AGT Ltd. est la principale filiale de Telus Corp., ancienne société d'Etat Alberta Government Telephones, avant d'être privatisée en septembre 1990.

WANG: des pertes supérieures à celles publiées

Le fabricant informatique Wang, sous la protection de la loi sur les faillites depuis le 18 août, a annoncé hier que les pertes subies durant l'année fiscale 1992 seraient bien supérieures à celles qui ont été publiées, en raison des coûts entraînés par la restructuration de la firme. Lors de son passage sous la protection du chapitre 11, Wang avait déclaré une perte nette pour l'année fiscale achevée au 30 juin de 139,2 millions, dont 81,3 millions de provisions exceptionnelles sur le résultat du quatrième trimestre. Wang a précisé hier que ces chiffres ne tenaient pas compte de certains frais de restructuration avec notamment 5000 suppressions d'emplois, ce qui ramènera les effectifs du constructeur à 8000 personnes. La firme n'a pas avancé de chiffre définitif sur ses pertes.



MCI et le vidéotéléphone

La MCI Communications Corp. annonce la mise en vente, à partir de l'an prochain, de ce vidéotéléphone, fabriqué pour MCI par la société britannique GEC-Marconi, qui entrera en concurrence avec un appareil du même type déjà commercialisé par AT & T. Les deux téléphones sont approximativement de la grosseur d'un téléphone ordinaire et utilisent les mêmes connections. Les frais d'interurbain demeureront inchangés par rapport aux appareils standards.

Ford: 1500 suppressions d'emplois

Le constructeur américain Ford Motor et premier constructeur automobile britannique, a annoncé hier la suppression de 1487 emplois d'ici la fin de l'année.

Les effectifs seront réduits dans ses deux plus grandes usines britanniques, situées à Dagenham et Halewood.

Le président Ian McAllister a indiqué que cette mesure était pénible, mais une conséquence inévitable des conditions difficiles prévalant sur le marché britannique.

Confronté à une chute des ventes, Ford a ralenti les chaînes de production des deux usines et de celle de Southampton depuis septembre.

CRTC Avis de modification Canada
Avis de modification relatif à une audience publique 1992-8-2: En raison du référendum national qui se tiendra partout au pays le lundi 26 octobre, le CRTC reporte au mardi 27 octobre au lieu du 26 octobre, le début de la deuxième partie de son audience publique au sujet de l'examen de sa politique sur la radiodiffusion à caractère religieux qui aura lieu à Winnipeg, au 288, avenue Portage, débutant à 9 heures. La première partie de l'audience débutera à Hull le lundi 19 octobre comme prévu.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS La Presse

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:
46334780

Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi points

RAPPORT FINANCIERS EXPRESS

COMPAGNIES	PROFITS (PERTES) (\$000)			REVENUS BRUTS (\$000)		
	Courant	L'an dernier	Variation	Courant	L'an dernier	Variation
Reitman's Canada (commerce de détail) Mont. Qué. 1er sem. 1er août	7.830 C. 0,84	4.925 C. 0,53	+58 %	142.855	137.177	+4 %
Sani-Mobile Inc. (nettoyage indus.) Qué. Qué. 1er sem. 31 juil.	513 C. 0,08	95 C. 0,02	+440 %	17.795	16.156	+10 %
Maple Leaf Gardens (loisirs) Tor. Ont. 1er trim. 31 août.	424 C. 0,12	760 C. 0,21	-44 %	4.518	4.774	-5 %
Pennington's Stores (commerce de détail) Tor. Ont. 1er sem. 1er août	(1.138) C. (0,26)	(980) C. (0,24)	-	34.145	34.511	-1 %
Cognos Inc. (informatique) Ottawa, Ont. 1er sem. 31 août	(1.061) C. (0,08)	2.320 C. 0,20	-	71.391	72.711	-1 %
Mark's Work Wearhouse (vêtements indus.) Cal. Alb. 1er sem. 25 juil.	(7.195) C. (0,54)	(6.802) C. (0,69)	-	43.535	45.642	-4 %
Supervalu Inc. (alimentation) Eden Prairie, Minn. 1er sem. 12 sept.	77.851 1,09	62.409 0,83	+24 %	5.753.863	5.532.177	+4 %
International Multifoods (alimentation) Minneapolis, Minn. 1er sem. 31 août	15.200 0,78	(2.400) (0,13)	-	1.090.000	1.094.000	-
Univar Corp. (prod. chimique) Seattle, Wash. 1er sem. 31 août	5.395 0,27	(7.495) (0,40)	-	932.526	744.472	+25 %

BESTIAUX

Rapport hebdomadaire (PC) — Les arrivages cette semaine aux Écans de la ferme de Saint-Hyacinthe totalisaient 650 bovins, 1201 veaux, 50 porcs et 683 ovins.

Les prix, communiqués par Agriculture Canada, division des bestiaux, s'établissent ainsi:

Vaches(stables): D1-D2: 54,00-62,00\$; D3: 48,00-56,00\$; tres commodes: 43,00-49,00\$.

Taureaux: Quelques ventes: 64,50-76,00\$. Taures: Communes: quelques ventes: 59,50-73,50\$.

Veaux d'abattage: choix et bons animaux: 90,00-115,00\$. moyens et communs: 60,00-84,00\$.

Veaux de remplacement de type laitière(stables): choix et bons animaux: 140,00-192,00\$. moyens et communs: 80,00-140,00\$.

Lundi le 21 septembre s'est vendu 34 truies à un prix moyen de 33,74\$100 lbs. 11 verratras à un prix moyen de 25,66\$100 lbs et 639 porcelets vendus à un prix moyen de 20,89\$100 lbs (les bons de 20 à 28\$).

Prix moyen du porc à l'indice 100:

Lundi: 137,72\$ (Qué.), 136,00\$ (Ont.).

Mardi: 137,32\$ (Qué.), 135,00\$ (Ont.).

Mercredi: 136,11\$100 kg (Qué.).

TITRES AU COMPTOIR (DE TORONTO)

TORONTO (PC) — 24 sept. les actions transigées sur titres inscrits au comptoir fournies par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

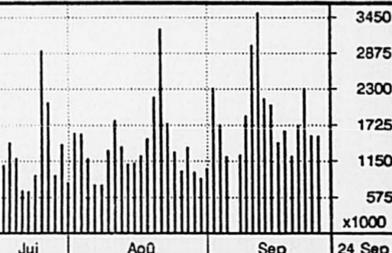
Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.	Ytd	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.	Ytd
Advantex	4540	220	100	220			Lucas G B	12500	118	118	118	+18
Appl Partner	152	556	58	56			Lynx E	12770	75	75	75	+5
America	700	15	15	15			Merzack C	1200	148	150	148	+5
Aronov M	2000	45	45	45			Minerco C	500	64	64	64	+1
Balfors Tec	125000	88	80	80			Norand N	1000	16	16	16	+1
Bear C B	20000	90	85	85			Novasco A	50	200	200	200	+25
Bow H A	4904	23	22	22			Novasco B	50	200	200	200	+25
C. N. P.	10000	250	250	250		+50	Morac Int	15000	12	11	11	-1
Camme	3000	22	21	21			Morrison B	168	87	87	87	+2
Cantor	300	22	21	21			Multimed A	4170	175	175	175	+1
Chance M	5000	40	40	40		+5	Ni Sea S F	2000	25	25	25	+1
Chelwyn	27750	25	25	25		-10	Ni Sea S F	2000	25	25	25	+1
Chrysal	1700	150	150	150		+10	Omni R	100	145	145	145	+5
Cosys Can	20000	14	14	14			Orra M S	26000	100	100	100	+50
Debrigo	4100	110	110	110			Pk Madish	640	265	265	265	+5
Dime Res	84000	85	85	85		+10	Pherret C	12000	130	125	125	+5
Eco Corp	300	820	820	820			Pherret I	23300	175	175	175	+5
Empire	500	125	125	125		+25	Pitco H	100	205	180	185	+5
Falcon Grp	300	125	125	125		+25	Rexco D	200	35	35	35	+5
Globeast	327	10	10	10		-1	Roy S R	300	200	200	200	+5
Gracefield	15000	85	85	85		+10	Scholar	100	200	200	200	+5
Great Cap	80	300	300	300		+10	Scholar	100	200	200	200	+5
Grn Line B	20000	15	15	15		-1	Selfmap	200	80	70	70	-10
Hillside H	7180	120	120	120			Spartan Cap	2500	120	110	110	-10
Homewood	1	8900	2900	2900			Spectra	2370	1394	1394	1394	+14
Imulec T	1500	20	20	20			Spectra W	4300	75	75	75	+25
Imulec C W	40000	10	10	10			Star Group					

MONTRÉAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 6458000



INDICES DE MONTRÉAL

Table of Montreal indices including MARCHÉ CANADIEN (XXM), MARCHÉ BANCAIRE (XCB), HYDROCARBURES (XCO), MINES/MÉTAUX (XCM), PROD. FORESTIERS (XCF), BIEN D'ÉQUIP. (XCI), and SERV. PUBLICS (XCU).

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf si la mention « \$ » apparaît.

EXPLICATION DES CODES

BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO
p ou c = Titre assujéti à une réglementation spéciale.
A = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

BOURSE DE VANCOUVER

q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens
D = Dividende extraordinaire.
T = Dividende en action.

Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T).

MONTRÉAL

Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (M/N, O/P, Q/R, S/T).

EXPLICATION DES CODES

BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO
p ou c = Titre assujéti à une réglementation spéciale.

BOURSE DE VANCOUVER

q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens
D = Dividende extraordinaire.

Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T).

MONTRÉAL

Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (M/N, O/P, Q/R, S/T).

EXPLICATION DES CODES

BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO
p ou c = Titre assujéti à une réglementation spéciale.

BOURSE DE VANCOUVER

q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens
D = Dividende extraordinaire.

Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T).

MONTRÉAL

Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (M/N, O/P, Q/R, S/T).

EXPLICATION DES CODES

BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO
p ou c = Titre assujéti à une réglementation spéciale.

BOURSE DE VANCOUVER

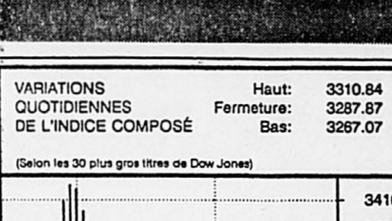
q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

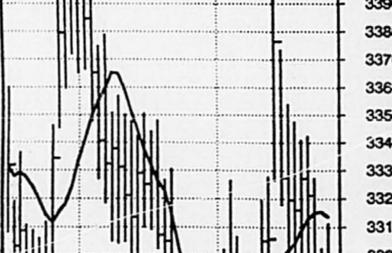
g = Dividende en dollars canadiens
D = Dividende extraordinaire.

Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T).

MONTRÉAL



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 189238000



INDICES DE NEW-YORK

Table of New York indices including COMPOSÉ, INDUSTRIELLES, TRANSPORTS, SERVICES PUBLICS, and FINANCE.

MONTRÉAL

Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T).

EXPLICATION DES CODES

BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO
p ou c = Titre assujéti à une réglementation spéciale.

BOURSE DE VANCOUVER

q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens
D = Dividende extraordinaire.

Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T).

MONTRÉAL

Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (M/N, O/P, Q/R, S/T).

EXPLICATION DES CODES

BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO
p ou c = Titre assujéti à une réglementation spéciale.

BOURSE DE VANCOUVER

q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens
D = Dividende extraordinaire.

Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T).

MONTRÉAL

Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (M/N, O/P, Q/R, S/T).

EXPLICATION DES CODES

BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO
p ou c = Titre assujéti à une réglementation spéciale.

BOURSE DE VANCOUVER

q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens
D = Dividende extraordinaire.

Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T).

MONTRÉAL

Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (M/N, O/P, Q/R, S/T).

EXPLICATION DES CODES

BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO
p ou c = Titre assujéti à une réglementation spéciale.

BOURSE DE VANCOUVER

q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens
D = Dividende extraordinaire.

Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T).

MONTRÉAL

Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T).

MONTRÉAL

Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T).

MONTRÉAL

Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (M/N, O/P, Q/R, S/T).

MONTRÉAL

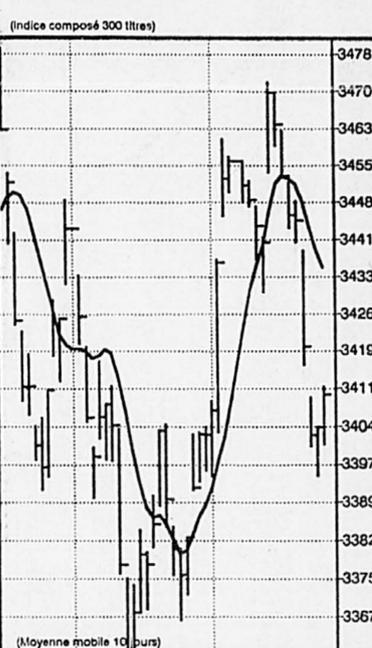
Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (M/N, O/P, Q/R, S/T).

MONTRÉAL

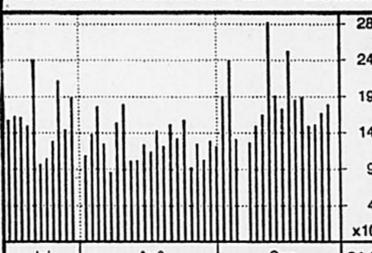
Table of stock prices for various companies in Montreal, organized by sector (M/N, O/P, Q/R, S/T).

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ (Indice composé 300 litres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 27318000



INDICES DE TORONTO

Table of Toronto indices including 300/COMPOSÉ, SERV. FINANCIERS, MINES ET MÉTAUX, etc.

INDICE TSE 35

Table for TSE 35 index showing Haut, Fermeture, Bas, and Volume.

Main stock market table for Toronto with columns for stock symbols, prices, and changes.

Main stock market table for Toronto (continued) with columns for stock symbols, prices, and changes.

Main stock market table for Toronto (continued) with columns for stock symbols, prices, and changes.

Main stock market table for Toronto (continued) with columns for stock symbols, prices, and changes.

VOLUME: 13 600 000

INDICE GÉNÉRAL FERMETURE 566 63 + 2 94

Table of general index variations and various stock prices.

Table of general index variations and various stock prices (continued).

Table of general index variations and various stock prices (continued).

Table of general index variations and various stock prices (continued).

Table of general index variations and various stock prices (continued).

MARCHÉ DES OPTIONS - (Chicago)

Table of market options for various stocks including ANSAY, AutZin, Bell, etc. Columns include stock name, price, and other market data.

INDICES SUR OPTIONS STANDARD & POOR à CHICAGO

Table of indices for Standard & Poor options, including SP100, SP500, and other market indices.

DIVIDENDES

Table of dividends for various companies, listing company names, dividend amounts, and dates.

LES DEVISES

Table of exchange rates for various currencies, including USD, CAD, and others.

LES OBLIGATIONS

Table of government and corporate bonds, including yields and prices.

CORPORATIONS

Table of corporate earnings and financial data for various companies.

LA BOURSE DE TOKYO

Table of stock market data from the Tokyo Stock Exchange.

AMERICAINE

Table of American stock market data, including major indices and individual stocks.

LES OBLIGATIONS

Table of American bonds and fixed income securities.

CORPORATIONS

Table of American corporate earnings and financial data.

LA BOURSE DE TOKYO

Table of Japanese stock market data.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Table of trans-Canada options, including various stock and index options.

LES OBLIGATIONS

Table of trans-Canada bonds and fixed income securities.

CORPORATIONS

Table of trans-Canada corporate earnings and financial data.

LA BOURSE DE TOKYO

Table of Japanese stock market data.

FONDS MUTUELS

Table of mutual funds, including various equity and bond funds.

LES OBLIGATIONS

Table of mutual fund bonds and fixed income securities.

CORPORATIONS

Table of mutual fund corporate earnings and financial data.

LA BOURSE DE TOKYO

Table of Japanese stock market data.

FRUITS/LÉGUMES

Table of prices for various fruits and vegetables, including apples, oranges, and vegetables.

FRUITS/LÉGUMES

Table of prices for various fruits and vegetables, including corn, beans, and other produce.

Horoscope section: BALANCE du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE. Vous vivez dans une ambiance propice à l'analyse de vos sentiments...

Horoscope section: SCORPION du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE. Vous vivez dans un climat sympathique exhibant des sentiments avenants et sociables...

Horoscope section: SAGITTAIRE du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE. Vous atteignez une relative stabilité affective. Vous sentez plus en équilibre...

Horoscope section: CAPRICORNE du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER. Vos relations amoureuses sont difficiles. Vous ne voulez pas céder, l'autre non plus...

Horoscope section: VERSEAU du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER. Vous êtes portée à butiner de fleur en fleur malgré l'acharnement avec lequel certaines personnes vous poussent à faire un choix...

Horoscope section: POISSONS du 20 FÉVRIER au 20 MARS. Votre recherche effrénée du grand amour, que vous voyez partout, pourrait bien vous aveugler...

Horoscope section: BELIER du 21 MARS au 20 AVRIL. Vous exprimez des sentiments bienveillants et démonstratifs, calme et réservé...

Horoscope section: TAUREAU du 21 AVRIL au 20 MAI. Vous sentez des besoins de repliement, d'analyse personnelle, de stabilité et de sécurité...

Horoscope section: GÉMEAUX du 21 MAI au 21 JUIN. Il se pourrait que vous soyez portée à boudier l'amour. Rien ne vous semble plus doux...

Horoscope section: CANCER du 22 JUIN au 22 JUILLET. Votre vie amoureuse et sociale ne vous laissera pas de répit. Si vous tombez en amour...

Horoscope section: LION du 23 JUILLET au 23 AOÛT. Vos amours sont difficiles car vous ne parvenez pas à exprimer à l'être cher les frustrations...

Horoscope section: VIERGE du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE. La température vous rend particulièrement sensible et l'attitude de votre amoureux...

Horoscope section: BALANCE du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE. Vous vivez dans une ambiance propice à l'analyse de vos sentiments...

IMMOBILIER

132 VIEUX MONTRÉAL CHARMANT apt. 470 pl. cor. mezzanine, très ensoleillé, vue Église Notre-Dame, cheminée, pierres apparentes, bon état de rangement, cuisine équipée, 470 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL AHUNTSIC, très beau grand 5 1/2 sur St-Urbain / Fleury, 470 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL AUBAINE, 4 1/2, pres. Pie-IX Ontario, 395 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL C.D.N. 2 1/2, 3 1/2, chaufes 1 MOIS GRATUIT

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL DE LANAUVERE-BOURASSA, impeccable petit 4 pièces, entresol, lav. sec., clim. 305 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL METRO Frontenac, 2 1/2, 6 étage, 305 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL N.D.G., luxueux 3 chambres, 9 salles, foyer, 6 électros, etc.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL PLATEAU, 4 1/2, vue tranquille, pierre, frigo, 500 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL P.A.T. 2 1/2, semi meuble, chauffage et élect. prov. 325 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL ALMA, luxueux 4 1/2, libre le 1er oct. 475 \$.

AL LOCATION RESIDENTIELLE APPARTEMENTS 5 ENTREE-RENTREMENT MEUBLES, SEMI-MEUBLES ET NON MEUBLES.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL C.D.N. 2 1/2, 3 1/2, chaufes 1 MOIS GRATUIT

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL DE LANAUVERE-BOURASSA, impeccable petit 4 pièces, entresol, lav. sec., clim. 305 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL METRO Frontenac, 2 1/2, 6 étage, 305 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL N.D.G., luxueux 3 chambres, 9 salles, foyer, 6 électros, etc.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL PLATEAU, 4 1/2, vue tranquille, pierre, frigo, 500 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL P.A.T. 2 1/2, semi meuble, chauffage et élect. prov. 325 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL ALMA, luxueux 4 1/2, libre le 1er oct. 475 \$.

AL LOCATION RESIDENTIELLE APPARTEMENTS 5 ENTREE-RENTREMENT MEUBLES, SEMI-MEUBLES ET NON MEUBLES.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL C.D.N. 2 1/2, 3 1/2, chaufes 1 MOIS GRATUIT

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL DE LANAUVERE-BOURASSA, impeccable petit 4 pièces, entresol, lav. sec., clim. 305 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL METRO Frontenac, 2 1/2, 6 étage, 305 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL N.D.G., luxueux 3 chambres, 9 salles, foyer, 6 électros, etc.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL PLATEAU, 4 1/2, vue tranquille, pierre, frigo, 500 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL P.A.T. 2 1/2, semi meuble, chauffage et élect. prov. 325 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL ALMA, luxueux 4 1/2, libre le 1er oct. 475 \$.

AL LOCATION RESIDENTIELLE APPARTEMENTS 5 ENTREE-RENTREMENT MEUBLES, SEMI-MEUBLES ET NON MEUBLES.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL C.D.N. 2 1/2, 3 1/2, chaufes 1 MOIS GRATUIT

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL DE LANAUVERE-BOURASSA, impeccable petit 4 pièces, entresol, lav. sec., clim. 305 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL METRO Frontenac, 2 1/2, 6 étage, 305 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL N.D.G., luxueux 3 chambres, 9 salles, foyer, 6 électros, etc.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL PLATEAU, 4 1/2, vue tranquille, pierre, frigo, 500 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL P.A.T. 2 1/2, semi meuble, chauffage et élect. prov. 325 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL ALMA, luxueux 4 1/2, libre le 1er oct. 475 \$.

AL LOCATION RESIDENTIELLE APPARTEMENTS 5 ENTREE-RENTREMENT MEUBLES, SEMI-MEUBLES ET NON MEUBLES.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL C.D.N. 2 1/2, 3 1/2, chaufes 1 MOIS GRATUIT

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL DE LANAUVERE-BOURASSA, impeccable petit 4 pièces, entresol, lav. sec., clim. 305 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL METRO Frontenac, 2 1/2, 6 étage, 305 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL N.D.G., luxueux 3 chambres, 9 salles, foyer, 6 électros, etc.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL PLATEAU, 4 1/2, vue tranquille, pierre, frigo, 500 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL P.A.T. 2 1/2, semi meuble, chauffage et élect. prov. 325 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL ALMA, luxueux 4 1/2, libre le 1er oct. 475 \$.

AL LOCATION RESIDENTIELLE APPARTEMENTS 5 ENTREE-RENTREMENT MEUBLES, SEMI-MEUBLES ET NON MEUBLES.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL C.D.N. 2 1/2, 3 1/2, chaufes 1 MOIS GRATUIT

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL DE LANAUVERE-BOURASSA, impeccable petit 4 pièces, entresol, lav. sec., clim. 305 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL METRO Frontenac, 2 1/2, 6 étage, 305 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL N.D.G., luxueux 3 chambres, 9 salles, foyer, 6 électros, etc.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL PLATEAU, 4 1/2, vue tranquille, pierre, frigo, 500 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL P.A.T. 2 1/2, semi meuble, chauffage et élect. prov. 325 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL ALMA, luxueux 4 1/2, libre le 1er oct. 475 \$.

AL LOCATION RESIDENTIELLE APPARTEMENTS 5 ENTREE-RENTREMENT MEUBLES, SEMI-MEUBLES ET NON MEUBLES.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL C.D.N. 2 1/2, 3 1/2, chaufes 1 MOIS GRATUIT

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL DE LANAUVERE-BOURASSA, impeccable petit 4 pièces, entresol, lav. sec., clim. 305 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL METRO Frontenac, 2 1/2, 6 étage, 305 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL N.D.G., luxueux 3 chambres, 9 salles, foyer, 6 électros, etc.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL PLATEAU, 4 1/2, vue tranquille, pierre, frigo, 500 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL P.A.T. 2 1/2, semi meuble, chauffage et élect. prov. 325 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL ALMA, luxueux 4 1/2, libre le 1er oct. 475 \$.

AL LOCATION RESIDENTIELLE APPARTEMENTS 5 ENTREE-RENTREMENT MEUBLES, SEMI-MEUBLES ET NON MEUBLES.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL C.D.N. 2 1/2, 3 1/2, chaufes 1 MOIS GRATUIT

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL DE LANAUVERE-BOURASSA, impeccable petit 4 pièces, entresol, lav. sec., clim. 305 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL METRO Frontenac, 2 1/2, 6 étage, 305 \$.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL N.D.G., luxueux 3 chambres, 9 salles, foyer, 6 électros, etc.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL PLATEAU, 4 1/2, vue tranquille, pierre, frigo, 500 \$.

UN DES MEILLEURS COMPLEXES D'APPARTEMENTS A MONTRÉAL A QUELQUES MINUTES DU CENTRE-VILLE. Le Rockhill vous invite cordialement à venir voir ses appartements les: 26 ET 27 SEPTEMBRE de 12h à 17h au 4854, Côte-des-Neiges. Venez vous informer de nos spéciaux d'automne, tout en prenant café et croissants. POUR INFORMATION APPELER Penny 738-4704

REPONSE A VOS QUESTIONS. Naissance à Joliette le 8 mai 1941 à 5h. Trouverais-je l'âme sœur? Taureau, ascendant Taureau avec en plus, Soleil, Saturne, Mercure, Uranus et Jupiter en Taureau, en Maison I ascendant; personnalité, c'est lourd à porter. Il s'agit encore ici, d'une naissance en temps de guerre. Les événements mondiaux d' alors semblent étrangement coïncider avec beaucoup de thèmes de natalités. Il n'y a pas de hasard. 1941, entre autres, c'était le commencement du courage, de la résistance, des premiers accords allés. Votre thème le reflète. Vous êtes tenace, entreprenante, courageuse, rusée, anxieuse, patiente et pratique cependant, décidée à vivre, coûte que coûte. Toutes les caractéristiques de ce signe fixe de Terre, sont ici accentuées. Sachant l'instabilité des événements, vous êtes très attachée à ce que vous avez, vos possessions, qu'elles soient affectives ou matérielles. Ancrée dans vos idées et vos habitudes, tâchant dans la mesure du possible, à vous mettre à l'abri de l'imprévu derrière une façade conformiste. Vous aimez la campagne, la vie simple, la nature, les animaux, les plantes, la paix. Les sentiments ne vous paraissent pas à s'éveiller mais ils sont durables et profonds. Vous aimez les enfants par-dessus tout ou vous les rejetez. La Lune en Balance, signe d'Air cardinal, vous donne le goût de vous associer, de vous unir, d'aimer, de vivre à deux. Comme vous le dites, c'est la recherche de l'âme sœur. Vous venez de vivre ces derniers mois, une période exaltante. Ne l'auriez-vous pas rencontrée? Il y aura une phase amoureuse en octobre-novembre prochain. Peut-être devriez-vous mettre un peu d'eau dans votre vin? Le caractère est parfois trop entier. Laissez parler votre cœur, aussi. L'amour est à votre porte et à votre portée, d'ici décembre.

Si vous recherchez la réponse à une question se rapportant à l'astrologie, il suffit d'écrire à VOTRE HOROSCOPE, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H7Y 1K9, en n'oubliant pas de mentionner l'heure, le jour, l'année et le lieu de votre naissance.

727 annonces classées à la page C10

Le Musée McCord d'histoire remporte le prix d'excellence de l'Ordre des architectes



Le Musée McCord d'histoire canadienne, réalisé par les architectes Lemoyne, Lapointe, Magne et Jodoin, Lamarre, Pratte, a obtenu le Prix d'excellence 1992 de l'Ordre des architectes. On voit ici un espace du rez-de-chaussée, qui fait le lien entre l'ancienne et la nouvelle partie du musée.

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ L'Ordre des architectes a accordé son Prix d'excellence en architecture, cette année, aux concepteurs du nouveau Musée McCord d'histoire canadienne.

L'oeuvre est un travail complexe de réaménagement et d'agrandissement des anciens locaux situés rue Sherbrooke devant l'université McGill. La transformation a coûté 30 millions. Elle est principalement due aux architectes Michel Lapointe et Louis Bellefleur des bureaux Lemoyne, Lapointe, Magne et Jodoin, Lamarre, Pratte.

L'ordre devait par ailleurs reconnaître les mérites d'autres architectes en accordant également, hier soir au cours d'une cérémonie au Centre de commerce mondial, deux premiers prix, sept mentions et deux mentions spéciales.

Les deux premiers prix vont l'un à Pierre Thibault pour le Centre d'expositions de Baie-Saint-Paul (bâtiment institutionnel); l'autre à Saïa et Barabrese pour la résidence Labelle à Bromont (résidentiel unifamilial).

Le principal gagnant du Prix d'excellence, M. Michel Lapointe, a été formé à l'Université de Montréal. Il a signalé à *La Presse* hier au cours d'une visite du musée, que la complexité du travail à accomplir au musée McCord était redoutable; il fallait créer une unité entre les parties anciennes et nouvelles.

Le jury, composé de Mme France Vanlaethem, MM. Dan Hanganu, Marc Bouchard, Jacques Lucan et Maurice Achard, a été catégorique: le défi a été relevé; «la clarté du plan et la finesse des détails architecturaux» sont évidentes. Par ailleurs les matériaux utilisés, acier peint, bois peint, verre

sablé ou écaillé, ardoise douce et éclatée, béton naturel «se combinent au gré des exigences techniques ou plastiques...» En réalité la finesse esthétique de ce lieu, qui célèbre abondamment les contributions loyalistes et autochtones du Canada, est étonnante.

Pour réaliser l'oeuvre, propriété de l'université McGill mais administrée indépendamment, les dirigeants bénéficient d'un fonds de 25 millions accordé par la Fondation McConnell. Les gouvernements du Canada et du Québec ont chacun versé trois millions pour la réalisation et ils subventionnent son fonctionnement.

Les sept mentions vont à Lemay et associés pour la Chapelle de l'Amitié au 9165, boulevard Gouin Ouest; Lemoyne, Lapointe, Magne pour le Marché Bonsecours; Daniel S. Pearl pour la résidence Neumark à Sainte-Adèle; Dominique McEwen-Lachance et Ronald D. Keenbergh pour la Maison de Poupee; Réal Paul, pour le Centre de santé mentale communautaire de l'hôpital Saint-Luc (190 est, boulevard René-Lévesque); Arcop Associates et Provencher, Roy, pour le Centre de commerce mondial de Montréal, et la Société d'architecture Fortin et Rousseau pour la Brasserie Holder (3816, boulevard Saint-Laurent).

Les deux mentions spéciales vont à Peter Jacobs, Philippe Poullaouec-Gonidec, avec Melvin Charney, pour la Place Berri de Montréal; et à Jean Laberge pour la rénovation du Vieux-Palais de justice qui jouxte l'hôtel de ville.

Si le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal de la Place Royale ne paraît pas au palmarès, c'est que son architecte, M. Dan Hanganu, était du jury.

Les citoyens sont invités à visiter tous ces immeubles le 4 octobre entre midi et 18 h.

Contribution française au 350e de Montréal

Agence France-Press
PARIS

■ La France s'associe à la célébration du 350e anniversaire de la ville de Montréal en organisant une consultation auprès d'architectes et de créateurs français pour réaménager une place historique de la ville.

Trois équipes d'architectes, Dominique Perrault (l'architecte de la Bibliothèque de France), Jacques Hondelatte (Bordeaux/Sud-ouest), François Roche et Edouard François (Paris), un designer, Philippe Starck, et un artiste, Jean-Marc Bustamante, ont été choisis pour proposer un aménagement de la place Youville.

Située au coeur de la ville ancienne et considérée comme un lieu témoin de la fondation de Montréal en 1642 par le Français Maisonneuve, cette place est actuellement un parc de stationnement. L'aménagement doit viser à en faire «un lieu de passage offrant un temps d'arrêt et de repos».

«Occasionnellement la place pourrait accueillir de petites manifestations culturelles», indique l'Association Française d'Action Artistique (AFAA, ministère des affaires étrangères), maître d'oeuvre général de la contribution française.

Cette consultation est «un appel d'idées». Il appartiendra aux autorités canadiennes de décider puis de financer la réalisation éventuelle d'un des projets.

Un jury, composé essentiellement de personnalités canadiennes, choisira lundi le projet lauréat. Les cinq projets sont exposés jusqu'au 25 octobre au Centre de Design de l'Université du Québec à Montréal.

A l'occasion de cette consultation, un colloque sur «la place publique dans la ville contemporaine» est organisée vendredi et samedi à l'UQAM avec la participation d'architectes, d'artistes, d'élus français, canadiens et d'autres pays.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS
La Presse

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

44291295

Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi-points

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis. 1991 Le Groupe Vidéotron Inc. Tous droits réservés.

Dan Hanganu, l'architecte du futur campus des HEC

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Les gouvernements et les institutions universitaires s'apprentent à annoncer d'ici quelques jours, les tenants et les aboutissants du processus de construction de deux grands immeubles institutionnels: le nouveau campus de l'École des Hautes études commerciales de l'Université de Montréal (90 millions) et le musée maritime du Saint-Laurent dans la Biosphère de l'île Sainte-Hélène (15 millions).

La Presse a ainsi appris, lors des cérémonies de remise du Prix d'excellence de l'Ordre des architectes, que les architectes-concepteurs, dans ces deux cas, ont été choisis. Ces choix impliquent directement les gouvernements provincial et fédéral.

Le choix des architectes des HEC — le bâtiment sera construit sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, près de la Faculté d'architecture — a été fait par concours interne «sur invitation» réunissant sept groupes-candidats. C'est M. Dan Hanganu, du bureau Tetreault, Parent, Languedoc, qui l'a emporté. L'annonce officielle devrait être faite dans moins de deux semaines. L'immeuble actuel des HEC, un sombre blockhaus, rue Decelles, a été construit en 1970.

La réputation de M. Hanganu est établie: on lui doit notamment l'annexe de l'hôtel de ville, soit l'immeuble Chaussegros-de-Léry, l'abbatiale de Saint-Benoît-du-Lac et le Musée d'archéologie et d'histoire de la Place royale.

Par ailleurs le gouvernement fédéral et son ministère de l'Environnement, ainsi que la ville de Montréal, annonceront d'ici deux semaines le choix des concepteurs du Musée maritime du Saint-Laurent qui se trouvera dans la Biosphère de l'île Sainte-Hélène. En ce cas c'est le bureau Blouin, Faucher, Aubertin, Brodeur, Gauthier, Plante et le bureau Desnoyers, Mercure et associés, réunis dans un groupe de design nommé Zoom qui ont été choisis. Ce choix n'a pas encore été rendu officiellement public au Québec mais a été signalé dans la livraison d'août de la revue *Canadian Architect*.

L'un des principaux concepteurs du nouveau musée de la Biosphère, M. Éric Gauthier du bureau de Blouin et ses associés — celui-ci reconstruit actuellement le Monument National — est depuis peu à l'oeuvre et des dessins préliminaires pourront être rendus publics dans quelques jours au cours d'une cérémonie officielle. La construction du musée de la Biosphère avait été promise depuis plusieurs années.

Les architectes de la Biosphère doivent faire face à des contraintes. En effet, ils devront laisser l'intérieur du dôme géodésique de Buckminster Fuller à l'air libre. Le gouvernement estime qu'il en coûterait trop cher pour refermer ce dôme, dont les éléments de plastique avaient jadis pris feu, avec des matériaux ignifuges.

Pouvez-vous déterminer votre fond de teint?



Découvrez-le dès maintenant au comptoir Clinique de la Baie et l'on vous remettra, à titre gracieux, un cadeau spécial avec tout achat de fond de teint.

Présentement, Clinique peut déterminer votre fond de teint précis, aussi personnel que vos empreintes digitales. En quelques minutes seulement, Clinique établira le fond de teint qui vous convient parfaitement et vous fera part de petits secrets de maquillage — quoi appliquer sous ou sur le fond de teint.

Découvrez le fond de teint qui vous convient et pourquoi.

Maquillage multi-protection	40 ml	26.50\$
Fond de teint équilibré	30 ml	20.00\$
Fond de teint inaltérable non gras	30 ml	22.00\$
Maquillage «Pore Minimizer»	60 ml	18.50\$
Maquillage écran	25 ml	20.00\$

Vous recevrez un format de 12 ml d'Hydratant surpuissant gel concentré extrême avec l'achat de tout fond de teint Clinique.

Découvrez votre fond de teint à la Baie. Offre en vigueur du 28 septembre au 3 octobre 1992. Un cadeau par personne jusqu'à épuisement des stocks.



ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX!
LA BAIÉ



Compagnie de la Baie d'Hudson

Jours la Baie

SPRINT FINAL

Notre plus grand solde saisonnier tire à sa fin. Venez vite en profiter!

POUR ELLE

30 % DE RABAIS TENUES D'EXTÉRIEUR

Vestes et manteaux en laine, en cuir, à bourre de duvet, vareuses et cabans.

Ord. 89,99 \$ à 299 \$.

Jours la Baie 62,99 \$ à 209,30 \$ ch.

Manteaux pour femme, rayons 101 et 501.

50 % DE RABAIS TOUS LES INTERCHANGEABLES PRINCIPALES EN LYCRA SPANDEX

Au choix, jupes et pantalons fuseaux tissés extensibles, en tons unis ou avec motifs.

Tailles 4 à 16. Ord. 29,99 \$ à 45 \$.

Jours la Baie 14,99 \$ à 22,50 \$ ch.

Interchangeables pour femme, rayon 136.

50 % DE RABAIS HAUTS ET FUSEAUX EN COTON ET LYCRA ET SPANDEX POUR JEUNE FEMME

Noir, anthracite, kaki, violette, sarcelle, canneberge et olive. TPP.M.G. Hauts.

Ord. 24,99 \$. Jours la Baie 12,49 \$ ch.

Fuseaux. Ord. 29,99 \$.

Jours la Baie 14,99 \$ ch.

Mode pour jeune femme, rayon 513.

30 % à 50 % DE RABAIS

LES DESSOUS LES PLUS POPULAIRES!

Dans le lot : • Suzanne • WonderBra • Vogue • Warner's • Playtex • Loui Batten • Hanna • French Maid • Et bien d'autres!

Le choix varie selon le magasin.

*Sur le prix ordinaire.

Dessous, rayons 178 et 187.

ACCESSOIRES

25 % DE RABAIS*
À L'ACHAT DE 1;
30 % DE RABAIS*
À L'ACHAT DE 6;
40 % DE RABAIS*
À L'ACHAT DE 12!

LES COLLANTS FINS
BAYCREST SONT MOINS
CHERS À LA DOUZAINE!

Le choix varie selon le magasin.

*Sur le prix ordinaire.

Collants fins, rayon 225.

50 % DE RABAIS* ASSORTIMENT DE MONTRES

De L.A. Gear, Cherokee, Jemis, Charter Collection, Sung Sport, Alfred Sung, Simon Chang et autres grands couturiers.

Le choix varie selon le magasin.

*Sur le prix ordinaire.

Montres, rayon 231.

30 % DE RABAIS* SACS À MAIN

En cuir, en tissu ou en vinyle. Liz Claiborne, Coach, MCM, Michael Stevens, Brixton (à 49,99 \$) et Bree exceptés.

*Sur le prix ordinaire.

Sacs à main, rayons 210 et 530.

40 % DE RABAIS* BAGAGES À PRIX ORDINAIRE

Certains modèles signés American Tourister, Samsonite, Delsey, Ricardo, Atlantic et autres. Ensembles 3 pièces à 59,99 \$ exceptés. Le choix varie selon le magasin.

*Sur le prix ordinaire.

Bagages, rayon 796.

50 % DE RABAIS* BIJOUX EN OR

Boucles d'oreilles, colliers, bracelets, bracelets de cheville, breloques, camées, gourmettes, croix et ensembles boucles d'oreilles et pendentif. Bijoux Charter Collections et à nos bas prix au quotidien exceptés.

*Sur le prix ordinaire.

Bijoux en or, rayon 234.

POUR LUI

35 % à 50 % DE RABAIS

TOUTES LES CHEMISES
KENT ET MACH II D'ARROW

Kent, encolures 15 à 17 1/2; Mach II, encolures 14 1/2 à 16 1/2.

Ord. 33 \$ à 43 \$.

Jours la Baie 19,99 \$ ch.

Chemises pour homme, rayon 330.

30 % DE RABAIS* ACCESSOIRES POUR HOMME

• Gants Hunt Club • Foulards Hunt Club

• Toute la maroquinerie

• Toutes les ceintures

Le choix varie selon le magasin.

*Sur le prix ordinaire.

25 % DE RABAIS TOUTES LES CRAVATES POUR HOMME

Les modèles et les griffes en vogue cet automne! Ord. 12,99 \$ à 60 \$.

Jours la Baie 9,74 \$ à 45 \$ ch.

Cravates, rayon 334.

30 % DE RABAIS SLIPS ET CALEÇONS BOXEUR HUNT CLUB

La Baie achète chez nous ces dessous exclusifs!

Slips pour homme, tailles P.M.G. Ord. 4,75 \$.

Jours la Baie 3,32 \$ ch. Caleçons boxeur pour homme, tailles P.M.G.T.C. Ord. 7,50 \$ à 8,50 \$.

Jours la Baie 5,25 \$ à 5,95 \$ ch.

Dessous pour homme, rayon 360.

CHAUSSURES

25 % à 35 % DE RABAIS* CHAUSSURES POUR FEMME, HOMME ET ENFANT

Le choix varie selon le magasin. Bostonian, Rockport, Guess et Easy Spirit exceptés.

*Sur le prix ordinaire.

Chaussures, rayon 012.

POUR ENFANT

30 % DE RABAIS* TENUES MOLLETONNÉES

• Hauts, pantalons et tee-shirts Batman pour garçon, tailles 4 à 6X • Ensembles Little Mermaid pour fille, tailles 4 à 6X

• Ensembles de jeu et combinaisons-pantalons Dino de Bundle of Joy, tailles nouveau-né à 24 mois

*Sur le prix ordinaire.

Vêtements pour enfant, rayons 413, 430 et 455.

LA MAISON

50 % DE RABAIS ASPIRATEUR-CHARIOT BEAUMARK

N° 98603. Ord. 599,98 \$.

Jours la Baie 299,99 \$ ch.

50 % DE RABAIS MICRO-ONDES SANYO, 25 LITRES

N° EM702T. Ord. 219,98 \$.

Jours la Baie 189,98 \$ ch.

Gros électroménagers, rayon 627.

Dans certains magasins seulement.

50 % DE RABAIS* COUVERTS ET ARTICLES SUIVIS ROYAL ALBERT

Motifs : • Old Country Roses • Val D'or • Tranquility • Memory Lane

• Petit Point • Concerto • Midnight Roses

• Lavender Rose

*Sur le prix ordinaire.

Couverts, rayon 614.

50 % DE RABAIS USTENSILES DE CUISSON SIENA DE LAGOSTINA EXCLUSIFS

Batterie de 7 pièces.

Ord. 379,98 \$.

Jours la Baie 189,99 \$ ch.

Articles suivis. Ord. 69,98 \$ à 179,98 \$.

Jours la Baie 34,99 \$ à 89,99 \$ ch.

Articles ménagers, rayon 637.

55 % à 65 % DE RABAIS

OREILLERS QUATRO,
MOUS OU FERMES

Mous, standard ou grand.

Ord. 30 \$ et 36 \$.

Jours la Baie 12,99 \$ et 14,99 \$ ch.

Fermes, standard ou grand.

Ord. 38 \$ et 44 \$.

Jours la Baie 12,99 \$ et 14,99 \$ ch.

Oreillers, rayon 604.

JOURS LA BAIE

1599 \$ le trio

TRIO DE SERVIETTES
SENSATION DE CALDWELL

Serviettes faites au pays offertes en 10 jolies couleurs. Débarbouillette. Ord. 8 \$.

Essuie-mains. Ord. 12 \$. Serviette de bain.

Ord. 16 \$. Si achetés séparément, ord. 36 \$.

Linge de maison, rayon 601.

50 % DE RABAIS VERRES À PIED PINWHEEL

Verres à eau, à vin, à champagne, à cognac, à gin, à vin du Rhin ou à whisky en cristal à 24 % de plomb. Ord. 17,98 \$.

Jours la Baie 8,99 \$ ch.

Verrière, rayon 614.

25 % DE RABAIS* TOUS LES MEUBLES

• Canapés • Canapés • Fauteuils

• Canapés-lits • Mobiliers de salle à manger et de chambre à coucher

• Coins repas • Meubles audio-vidéo

• Meubles d'appoint

Le choix varie selon le magasin.

*Sur le prix ordinaire.

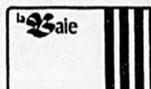
Meubles, rayon 301 et 307.

PRÉSENTATION MODE
SIMON CHANG
À LA BAIE

Le samedi 26 septembre, vous avez rendez-vous avec le dernier cri automnal des tenues griffées Simon Chang! Au 2e étage du magasin de la rue Sainte-Catherine Ouest, à 13 h 30.

ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX!

LA BAIE



Compagnie de la Baie d'Hudson